

Marie

Apparitions, XIX^e siècle



Marie – Apparitions, XIX^e siècle

**Catalogue de l'exposition présentée à la
cathédrale Saint-Jérôme à Digne-les-Bains**

3 juillet-30 septembre 2025

Commissariat, textes, choix des illustrations et notices

Marie-Christine Braillard, conservatrice territoriale en chef du patrimoine honoraire, ancien conservateur départemental

Maïna Masson-Lautier, conservatrice en chef du patrimoine, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Inventaire général

Jean-Christophe Labadie et Marie Brunel, respectivement, directeur et conservateur des antiquités et objets d'art des Alpes-de-Haute-Provence, et directrice-adjointe des Archives départementales

Hélène Homps Brousse, attachée principale de conservation du patrimoine, directrice du musée de la Vallée, Barcelonnette

Odile Pavot, diplômée de l'institut des Arts Sacrés, Institut catholique de Paris

Avec la participation de Catherine Briotet, conservatrice des antiquités et objets d'art des Hautes-Alpes

Crédits photographiques

Françoise Baussan et Jean-Pierre Garufi, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Inventaire général ; Marie-Christine Braillard ; Sébastien Schmitt, infographiste, Archives départementales ; Jean Bernard, musée de la Vallée

Relecture

Marie Brunel, directrice-adjointe des Archives départementales

Infographie

Jean-Christophe Labadie ; Sébastien Schmitt

Régie des œuvres

Claude Badet, conservateur délégué des antiquités et objets d'art des Alpes-de-Haute-Provence

Pascal Boucard, Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence)

Montage de l'exposition

Pascal Boucard, Pierre Chaland, Philippe Cochet, Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence

Un grand merci à Sophie Vergne pour son prêt

978-2-86004-065-5

Imprimerie SPI, Septèmes-les-Vallons

© Conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence, Archives départementales, 2, rue du Trélus, 04000 Digne-les-Bains

archives04@le04.fr ; www.archives04.fr

Dépôt légal : juillet 2025

Exemplaire gratuit, ne peut être vendu

Marie

Apparitions, XIX^e siècle

Table des matières

Préface.....	5
HISTOIRE	9
Le XIX ^e siècle : un renouveau catholique ?	11
Les temps nouveaux	12
Les apparitions de la Vierge	12
Du Second Empire.....	13
... aux années 1870	13
L'Immaculée Conception.....	15
Le dogme.....	15
L'iconographie	16
La vision de Lourdes	16
Histoire des apparitions.....	17
Le long processus de reconnaissance officielle par l'Église.....	17
Les apparitions mariales	19
PIETE POPULAIRE	23
Introduction.....	25
Les médailles de dévotion et de commémoration	26
Les premières médailles de la chrétienté	26
Les enseignes du Moyen Âge	26
La médaille religieuse, une invention de la Renaissance.....	27
Les images de dévotion.....	28
Les représentations des apparitions.....	31
Cartes de piété.....	32
LES ŒUVRES.....	35
La Vierge de Guadalupe	37
Quand des Bas-Alpins vénéraient Notre-Dame de Guadalupe	39
La fête et le pèlerinage de Notre-Dame de Guadalupe	42
Notre-Dame de Guadalupe ou l'exemple du syncrétisme	42
En guise de conclusion	44
Notre-Dame du Laus.....	45
Histoire de Benoîte Rancurel et du sanctuaire Notre-Dame du Laus	47
Le cœur de Pierre Joseph de Bourcet.....	55
La rue du Bac.....	57
La « Médaille miraculeuse »	59
La Vierge de La Salette.....	63
L'apparition.....	65
L'iconographie	66
La Vierge de Lourdes.....	69
L'apparition.....	71
L'iconographie	73
Lourdes : trois « grottes » bas-alpines.....	78
Les grottes dignoises	78
La grotte de Château-Garnier	80
Les pèlerinages à Lourdes.....	83
Lourdes et les objets de piété	85
Pontmain	87
L'apparition.....	89
L'iconographie	91



Carte de piété (canivet) montée en oratoire domestique

1^{re} moitié du XIX^e siècle

H : 11,5 cm ; la (ouvert) : 18,5 cm

Communauté Sainte-Madeleine de Marseille à Ganagobie

© Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Inventaire général – Jean-Pierre Garufi



Oratoire domestique de Mgr de Belsunce (détail) : Vierge à l'Enfant

1^{ère} moitié du XVIII^e siècle

H : 36 cm ; la (pied) : 18,5 cm ; pr (pied) : 6,8 cm

Peinture à l'huile sur cuivre, métal, laiton, écaille de tortue

Communauté Sainte-Madeleine de Marseille à Ganagobie

© Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Inventaire général – Jean-Pierre Garufi

Préface

Pour la seizième année consécutive, les Archives départementales et la Conservation des antiquités et objets d'art des Alpes-de-Haute-Provence présentent aux visiteurs de la cathédrale Saint-Jérôme de Digne-les-Bains une exposition d'art religieux où sont valorisées une nouvelle fois des œuvres appartenant en grande majorité au patrimoine des Alpes-de-Haute-Provence. Le thème porte cette année sur les apparitions mariales. Je vous propose donc un voyage dans le temps et l'espace avec les Vierges de Guadalupe au Mexique et en Ubaye, du Laus dans les Hautes-Alpes, de la rue du Bac à Paris, évidemment de Lourdes, ainsi que de Pontmain en Mayenne.

C'est une exposition ambitieuse, attendue localement par nos concitoyens mais aussi par des touristes qui, pour certains chaque année, arpentent notre département, toujours à l'affût de nouvelles découvertes. Ambitieuse, elle l'est encore par son sujet – peu abordé sous cette forme – ainsi que par la beauté et la rareté de quelques pièces offertes à la contemplation du public. Ambitieuse, elle l'est enfin par le catalogue que vous tenez en main, écrit par des spécialistes des questions d'histoire et de patrimoine en particulier religieux. Ce catalogue, tiré à 1 500 exemplaires, est chaque année très demandé. De surcroît, en ces temps d'économie budgétaire, il est distribué gratuitement, ce qui lui assure la plus large diffusion.

Cette année, plusieurs contributeurs ont été sollicités. Le noyau dur est désormais formé depuis quelques années par Marie-Christine Braillard, ancien conservateur départemental, et par Maïna Masson-Lautier, conservatrice en chef du patrimoine au service régional de l'Inventaire de la région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui assurent un haut niveau d'exigence. Cette année, Hélène Homps Brousse, directrice du musée de la Vallée, Odile Pavot, diplômée de l'institut d'Arts sacrés, et Catherine Briotet, conservatrice des antiquités et objets d'art des Hautes-Alpes, ont rejoint ce binôme de qualité. Point important : afin de reproduire au mieux les objets, des photographes ont mis leur talent au service du catalogue, en particulier Françoise Baussan et Jean-Pierre Garufi, l'une et l'autre du service régional de l'Inventaire. Dans l'ombre, Claude Badet, conservateur délégué des Antiquités et objets d'art des Alpes-de-Haute-Provence, ainsi que les agents des Archives départementales, ne doivent pas être ignorés : leur contribution à ce projet est majeure.

Je remercie aussi les édiles de leur confiance : ce sont eux qui prêtent les objets de leur patrimoine communal, en l'occurrence les maires de Barcelonnette, Barrême, Saint-André-les-Alpes et Saint-Maime ainsi que Sophie Vergne, pour son prêt d'un oratoire. En outre, cette année, l'abbaye de Ganagobie nous a permis de disposer, grâce au zèle de frère Matthieu, de ses grandes ressources archivistiques et artistiques. Le recteur du sanctuaire de Notre-Dame du Laus, Michel Desplanches, a également consenti à des prêts d'œuvres. Je salue la générosité de tous ces prêteurs.

Je souhaite enfin, comme chaque année, que le public vienne nombreux découvrir et admirer tous ces témoins d'une histoire à laquelle le Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence, que je préside et dont je suis fière, est très attaché.

Eliane Barreille
Présidente du Conseil départemental
des Alpes de Haute-Provence



Médaille commémorative du centenaire des apparitions de Lourdes (1858-1958) : avers et revers

Josette Hebert-Coëffin (1907-1973)

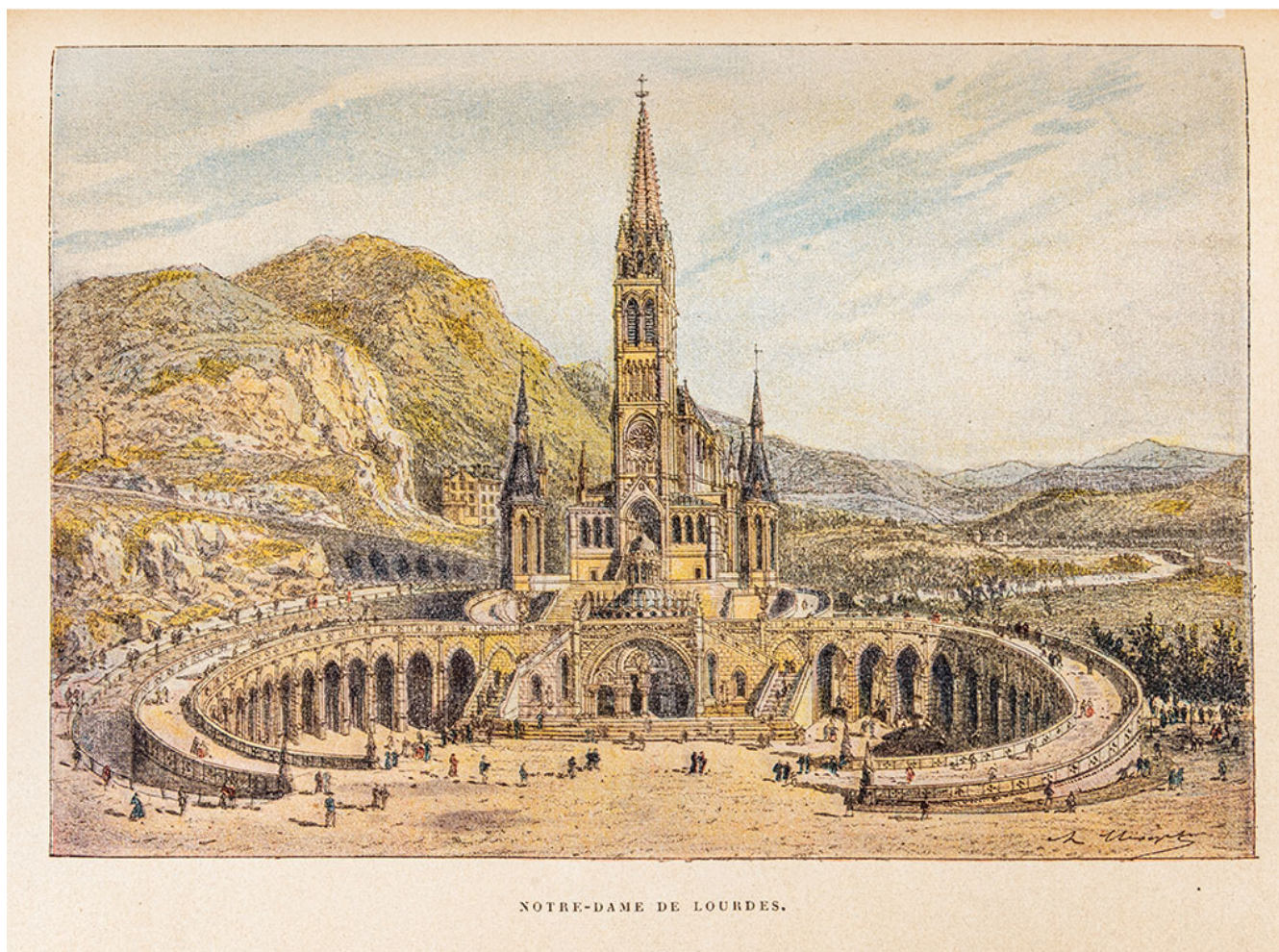
Métal doré

Archives de la communauté Sainte-Madeleine de Marseille
à Ganagobie

© Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Inventaire général – Jean-Pierre Garufi

HISTOIRE





Notre-Dame de Lourdes

XIX^e siècle

Estampe

Archives de la communauté Sainte-Madeleine de Marseille à Ganagobie
© Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Inventaire général – Jean-Pierre Garufi

Le XIX^e siècle : un renouveau catholique ?

Le XIX^e siècle marque un tournant pour l'Eglise de France qui se relève des grands bouleversements produits par la Révolution de 1789 : suppression des ordres – le clergé en étant le premier –, nationalisation des biens du clergé et sa constitution civile. Cette dernière s'est traduite notamment par l'apparition d'un clergé dissident – les « réfractaires » – fidèle à Rome et durement réprimé ainsi que par la tenue d'un culte clandestin. Au XIX^e siècle, l'enjeu est désormais de ramener à la foi chrétienne une population déchristianisée : la France est ainsi devenue une terre de mission.

Sous le Consulat, Bonaparte privilégie le catholicisme, en bon disciple de Rousseau pour lequel une société ne peut se dispenser de vivre sans religion : le Concordat de 1801, signé entre Bonaparte Premier Consul et le pape Pie VII, déclare le culte catholique comme « religion de la grande majorité des Français »¹. La page révolutionnaire est désormais tournée. Les cultes sont désormais complémentaires de la loi laïcisée car ils imposent une forme de morale. Rédacteur du code civil et ministre des cultes, Portalis rappelle que « Nous voyons les crimes que la religion n'empêche pas, mais voyons-nous ceux qu'elle arrête ? »². Les années qui suivent le Concordat sont des années de reconstruction dans un tableau religieux très dégradé dans les Basses-Alpes : églises en très mauvais état, mobilier liturgique disparu...³

D'un point de vue politique, le XIX^e siècle voit encore s'affronter des forces antagonistes ; il est ainsi marqué par la chute de nombre de régimes : Premier Empire, Restauration, Monarchie de Juillet et Second Empire... des défaites militaires en 1815 et 1870 – générant l'épisode de la Commune violemment anticléricale –, et deux révolutions : 1830 et 1848 qui installe une deuxième république achevée par le coup d'Etat de décembre 1851. La chute du Second Empire conduit à l'instauration d'une III^e République, dont les premières années sont paradoxalement marquées par un fort mouvement antiparlementariste et nationaliste, puis par des lois visant à diminuer l'influence de l'Eglise. Tout au long du siècle, et sans doute en réaction, l'Eglise se transforme et permet l'éclosion d'un nouvel élan religieux, qui conforte la foi traditionnelle et rejette les acquis des Lumières et de la Révolution.

¹ Michel BIAUD, Philippe BOURDIN, Silvia MARZAGALLI, *Histoire de France, Révolution, Consulat, Empire (1789-1815)*, Paris, Belin, 2009, p. 373.

² Jean BAUBEROT, Séverine MATHIEU, *Religion, modernité et culture au Royaume-Uni et en France, 1800-1914*, Paris, Le Seuil, 2002, coll. Points Histoire, p. 142.

³ Marie-Christine BRAILLARD, « La situation des paroisses des Basses-Alpes d'après l'enquête de 1807 », *Eglise bas-alpine et Concordat de 1801*, Digne-les-Bains, Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, 2020, p. 54-71.

Les temps nouveaux

Après la Révolution de 1830, qui présente une dimension cléricale, apparaît un catholicisme libéral – l'Eglise doit s'accommoder d'une nouvelle forme de liberté et être proche du peuple –, c'est la thèse défendue par Lamennais mais qui est finalement rejetée par le pape en 1832. L'action sociale est un moyen pour réintroduire la religion auprès du peuple. C'est principalement l'œuvre de laïcs au travers d'œuvres charitables telle la Société de Saint-Vincent-de-Paul, fondée en 1833 par des étudiants, dont Frédéric Ozanam : « la visite des pauvres est le moyen et la foi des confrères, le but »⁴.

Une effervescence religieuse se manifeste hors et à l'intérieur même de l'institution catholique. Le goût du Moyen Âge se traduit dans le retour à un catholicisme plus émotionnel. L'architecture est dominée par un style néo-gothique dont la cathédrale Saint-Jérôme en est à Digne un bon exemple⁵.

Tout au long du siècle, une dévotion populaire se développe dont le curé d'Ars en est l'une des figures. Cet homme modeste, pauvre, d'origine paysanne, rassure par ses sermons les populations qui accourent à sa rencontre : en 1858, plus de 100 000 personnes participent au pèlerinage d'Ars. Dans le but de canaliser cette piété populaire, l'Eglise multiplie les pèlerinages, les sanctuaires et construit des églises.

À partir du milieu du XIX^e siècle, le catholicisme se meut ainsi dans une « atmosphère de fétichisme » des images, des reliques, des médailles et s'engage dans une religion de l'effusion et du sentiment⁶. Le père Marie-Auguste Bongarçon, qui pratique le pèlerinage à Lourdes n'écrit rien de différent depuis Castellane à son parent :

« À Lourdes, la vérité religieuse devient tellement sensible que je me demande comment on fait pour ne pas la voir et la sentir ».

Il ajoute : « J'entends l'ingénue déclaration du paysan qui disait : « *Si le bon Dieu quittait le Paradis, il se retirerait à Lourdes* »⁷. On est bien dans une « pastorale de la sensibilité »⁸. Durant la seconde moitié du XIX^e siècle se manifeste un climat de miracles.

Les apparitions de la Vierge

Au centre de cette ferveur populaire, les apparitions de la Vierge à des jeunes du peuple se multiplient⁹. Le contexte des années 1860 est marqué par une effervescence dévotionnelle et mariophanique, parfois reflet d'une culture de la fin des temps¹⁰.

Ainsi, d'abord un peu en retrait, l'Eglise s'appuie ensuite sur la dévotion mariale. Elle privilégie une dévotion démonstrative tout au long du calendrier liturgique dans lequel la Vierge est fêtée à huit reprises ; à partir de 1840, le mois de mai devient le mois de Marie. S'est ainsi développé un culte intime et affectif.

⁴ Sylvie APRILE, *Histoire de France, La Révolution inachevée (1815-1870)*, Paris, Belin, 2009, p. 198.

⁵ Marie-Christine BRAILLARD, « Une nouvelle cathédrale pour Digne, le rêve d'un évêque et d'un préfet : le projet architectural de 1841 », *La matière et le bâti, construire et restaurer en haute Provence, de l'Antiquité à nos jours*, Digne-les-Bains, Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, 2017, p. 147-161.

⁶ Yves LEQUIN (dir.), *Histoire des Français, XIX^e-XX^e siècle, les citoyens et la démocratie*, Paris, A. Colin, 1984.

⁷ Marie-Auguste BONGARÇON, *Une neuvaine de pèlerinages à Lourdes*, Digne, Impr. Chaspoul et veuve Barbaroux, 1902, p. 7.

⁸ Gaël RIDEAU, « Emotions, sens et expérience religieuse : le cas des processions urbaines en France au XVIII^e siècle », *Histoire urbaine*, n° 54, avril 2019, p. 37-54.

⁹ Jean BAUBEROT, Séverine MATHIEU, *Religion, modernité et culture au Royaume-Uni et en France, 1800-1914*, Paris, Le Seuil, 2002, coll. Points Histoire, p. 226 et 227.

¹⁰ Antoine ROULLET, « Compte-rendu de l'ouvrage d'Elisabeth Lurgo, *Folies et rien que folies. Exorcismes et apparitions en Savoie au XIX^e siècle* », *Revue Mabillon, revue internationale d'histoire et de littérature religieuses*, 35, 2024, p. 392-394.

En 1805, Monseigneur de Miollis, évêque à Digne et dont l'évêché s'étend sur les Hautes et Basses-Alpes jusqu'en 1822, acquiert avec ses deniers personnels l'église et le presbytère de Notre-Dame-du-Laus, lieu de plusieurs apparitions de la Vierge à la bergère Benoîte Rencurel au XVII^e siècle.

Du Second Empire...

Le Second Empire est marqué par la reconquête des âmes tandis que s'affirment ultramontanisme – qui s'oppose au gallicanisme – et catholicisme social incarné notamment par Mgr Dupanloup, qui accepte le caractère nécessaires des libertés publiques. Mgr Maret tente de concilier « la foi avec la raison et la science, la religion avec la liberté, l'Eglise avec la société ». Renan impose de son côté le « christianisme progressif » qu'il expose dans sa *Vie de Jésus* publiée en 1863, qui étudie Jésus comme un personnage historique et la Bible comme un document historique. Cet ouvrage connaît un véritable succès mais provoque un scandale et un rejet par l'Eglise. Par ailleurs, Renan considère les phénomènes de dévotion de La Salette et de Lourdes comme de « grands événements religieux » du siècle et que « la question du surnaturel » est à la base du débat provoqué par sa publication, débat qui, en réalité, l'a déjà précédée ¹¹.

Deux faits entraînent toutefois une certaine rupture entre Eglise et Etat et entre Eglise et société. La première cassure est due à l'affaire italienne et l'unité politique de la péninsule – Napoléon III dénonce la situation de l'Italie soumise à l'Autriche et s'engage auprès du royaume de Piémont attaqué par les troupes autrichiennes en 1859 ; la seconde au *Syllabus* de 1864. L'encyclique *Quanta Cura* de Pie IX accompagnée du *Syllabus Errorum* condamne en effet le libéralisme, le progrès et la civilisation moderne, en s'élevant contre le positivisme d'Auguste Comte et Emile Littré comme l'un de ses vulgarisateurs. Ce courant rompt avec le catholicisme social et défend la thèse de la séparation du spirituel et du temporel. Selon Sylvie Aprile, « Deux faits contribuent à cette évolution : le ralliement des catholiques et de l'Eglise au Second Empire et l'agressivité des ultramontains, les partisans du pape ».

Le débat qui entoure la religion a des prolongements dans la politique, y compris dans les Basses-Alpes. Dans une publication satirique qui vise les principales figures bas-alpines de la politique et de la haute administration, le Vicomte Sébastien de Salve est décrit ainsi :

« Le vicomte Sébastien de Salve est tout l'opposé du docteur Allemand : celui-ci appartient à la *Marianne* [souligné dans le texte] celui-là est acquis au comte de Chambord. L'un marche hardiment avec les Renan et tutti quanti ; l'autre ne connaît que Lourdes et Paray-le-Monial. L'un est malthusien, l'autre a pour devise : *Crescite et multiplicamini* [« Croissez et multipliez-vous »] » ¹².

Salve est légitimiste – le comte de Chambord est le petit-fils de Charles X – et adhère aux doctrines de l'Eglise ; Allemand est républicain, pour la réduction des naissances et adhère aux thèses repoussées par l'Eglise de Renan.

... aux années 1870

En 1877, le budget du culte s'élève à 53 millions, sur un budget total de l'Etat de 2,5 milliards. C'est un moment d'apogée pour l'Eglise en France – P. Levillain situe quant à lui son apogée politique en 1859 car l'Eglise représente alors une très grande force électorale. La population se déclare catholique à 90 % et l'effectif du clergé séculier s'élève à près de 55 000 personnes. L'encadrement des populations est alors très dense avec un prêtre pour 640 habitants. Le nombre

¹¹ Nathalie RICHARD, « La *Vie de Jésus* de Renan : un historien face à la question des miracles », dans Sophie CASSAGNES-BROUQUET et al. (éd.), *Religion et mentalités au Moyen Âge*, Presses universitaires de Rennes, 2003, p. 87-99.

¹² AD AHP, E DEP 019, Barcelonnette, fonds Gassier (en cours de classement), après 1873.

de congrégations, non concernées par le Concordat de 1801, fait un bon durant le Second Empire, à la faveur de la loi Falloux votée en 1850, qui laisse une large place à l'enseignement confessionnel à côté de l'enseignement laïc car depuis 1840, l'Eglise ne demande plus l'exclusivité de l'enseignement mais la « liberté de l'enseignement ». Son effectif a été multiplié par deux entre 1857 et 1877 avec 160 000 religieux dont 130 000 femmes. Durant ces années 1870 apparaît aussi une presse catholique de masse, comme *Le Pèlerin*, publié la première fois en juillet 1873 par la congrégation des Assomptionnistes et très conservateur : il est consacré alors à la question des pèlerinages.

Après la chute de l'Empire et lors de l'installation de la III^e République, les relations sont tendues entre républicains et catholiques. L'Eglise s'aligne en effet sur le fondamentalisme populaire et sur son aile légitimiste et réactionnaire. En opposant radical, Gambetta lance le 4 mai 1877 à la chambre des députés : « Le cléricalisme ? Voilà l'ennemi ! ». Durant les années suivantes s'affirment une sécularisation de la société : en 1880, une loi supprime l'obligation du repos le dimanche ; l'année suivante une loi abolit le caractère confessionnel des cimetières et la loi sur la presse supprime la notion « d'outrage à la morale religieuse ». L'affaire Dreyfus et la loi de séparation des Eglises de l'Etat, votée en décembre 1905, marquent un paroxysme. Elle donne lieu à l'épisode des inventaires des biens du clergé, exécutés parfois dans un climat de tension extrême entre « Républicains » et « Réactionnaires », qui désormais structure la vie politique jusqu'à « L'Union sacrée » en 1914, en raison de la guerre. Dans les Basses-Alpes, les tensions sont parfois extrêmes au village, entre Républicains et « Réactionnaires » : la mairie et l'école étant souvent au centre des enjeux ¹³.

Jean-Christophe Labadie

Quelques ouvrages particulièrement utiles :

CARON (François), *La France des patriotes de 1851 à 1918*, t. V, Paris, Fayard, 1985, collection « Histoire de France ».

HASQUIN (Hervé), dir., *Histoire de la laïcité*, Bruxelles, la Renaissance du livre, 1979.

LE BRAS (Gabriel), *Etudes de sociologie religieuse*, Paris, PUF, 2 vol., 1955 et 1956.

BOULARD (chanoine Fernand), *Matériaux pour l'histoire religieuse du peuple français, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Presses de Sciences Po, 1982-2011.

¹³ C'est le cas notamment à Montagnac, où les relations sont particulièrement tendues voire empruntent de violences entre les deux camps.

L'Immaculée Conception

Le dogme

L'Immaculée Conception¹⁴ est une doctrine¹⁵ de l'Église catholique selon laquelle la Vierge Marie, dès le moment de sa conception, est préservée de toute tache (*macula* en latin) lié au péché originel. Cette doctrine fait l'objet de nombreuses controverses parmi les Pères de l'Église ou les théologiens, et ce dès les premiers temps chrétiens. Dès le XV^e siècle cependant, les papes semblent s'y montrer plutôt favorables jusqu'à Sixte IV qui non seulement approuve officiellement la messe et l'office de l'Immaculée Conception mais, en 1483, interdit d'en combattre la doctrine ou la fête. Dès lors la dévotion se répand rapidement. Et en 1546, le concile de Trente¹⁶, dans sa V^e Session sur le péché originel déclare : « il n'est pas dans notre intention de comprendre dans ce décret, où il est traité de péché originel, la bienheureuse et immaculée Vierge Marie, mère de Dieu » et ajoute que « l'on doit observer les constitutions du pape Sixte IV ».

À partir de 1830, au cœur des bouleversements religieux de ce siècle, Rome est plus en plus sollicitée pour définir un dogme de foi. En 1849 le pape Pie IX envoie une encyclique aux évêques du monde entier afin de connaître leur pensée et celles de leurs fidèles au sujet de l'Immaculée Conception de la Vierge. Et, le 8 décembre 1854, il promulgue la bulle *Ineffabilis Deus*, dans laquelle il en définit le dogme :

« Dès le premier instant de sa conception, par grâce privilège uniques du Dieu tout puissant, la bienheureuse Vierge Marie a été, en considération des mérites du Christ Jésus, sauveur du genre humain, préservée pure de toute souillure du péché originel »¹⁷.

Une question demeure cependant : ce dogme n'a pas de source scripturaire fiable ; seuls des textes apocryphes mentionnent la « conception » de Marie. C'est pourquoi le pape ajoute que : « [cette] doctrine a été révélée de Dieu et [...] doit donc être crue fermement et constamment par tous les fidèles. »



Vierge dite de l'Immaculée Conception >

Statue-reliquaire, carton-pâte, bois peint et doré, XIX^e s.

H : 134 cm ; la : 41 cm ; pr : 33 cm

Église paroissiale de Saint-André-les-Alpes

© Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Inventaire général – Françoise Baussan

¹⁴ Ce dogme est fréquemment confondu avec celui de la conception ou maternité virginale. Pour citer Louis Réau : « L'Immaculée Conception n'est pas la conception du Christ dans le sein de la Vierge, mais la *conception de la Vierge* elle-même dans le sein de sainte Anne » (Louis REAU, *Op. cit.*, p. 75). En 325, le concile de Nicée affirme que le Christ « a pris chair pour nous de Marie, l'Immaculée et toujours Vierge mère de dieu ». Voir Giuseppe ALBERIGO (dir.), *Les conciles œcuméniques*, Paris, Éditions du Cerf, 1994, t. II-1, *Les décrets : Nicée I à Latran V*, p. 302-303.

¹⁵ *Catholicisme hier, aujourd'hui, demain*, t. V, 1962, col. 1 273-1 291 ; Éric SUIRE, « Immaculée Conception », Fabienne HENRYOT et Philippe MARTIN (Dir.), *Dictionnaire historique de la Vierge Marie*, Perrin, 2017, p 210-214.

¹⁶ Concile de Trente, V^e Session, 17 juin 1546, décret sur le péché originel, § 6. Voir Giuseppe ALBERIGO (dir.), *Op. cit.*, t. II-2, *Les décrets : Trente à Vatican II*, p. 1 358-1 359.

¹⁷ Jean-Yves LACOSTE (dir.), *Dictionnaire critique de théologie*, Paris, PUF, 2016, p. 851-852.

L'iconographie ¹⁸

L'Immaculée Conception est d'abord évoquée, de manière symbolique, par la scène du Baiser à la porte dorée, narré par les textes apocryphes : l'Immaculée Conception de la Vierge est associée à la Rencontre de ses parents Anne et Joachim sous la Porte d'Or de Jérusalem. Puis, dès la fin du ^{xv}^e siècle, la Vierge va être figurée avec différents attributs qui vont signifier cette conception sans péché et dont les sources sont le *Cantique des cantiques* et *L'Apocalypse* de Jean : la Vierge immaculée, envoyée du ciel par Dieu qui l'a élue pour l'œuvre de Rédemption, descend sur la terre. Debout sur un croissant de lune, couronnée d'étoiles, elle étend les bras ou joint les mains sur sa poitrine, les yeux baissés. Elle est parfois cernée des symboles des litanies de la Vierge.

Le ^{xvii}^e siècle propose un modèle iconographique qui demeure : la Vierge, entourée par les anges, est figurée toujours les yeux baissés et mi-clos, les mains jointes sur la poitrine, foulant au pied le serpent pour rappeler la victoire sur le péché, parfois surmontant le croissant de lune.

Un exemple est particulièrement célèbre en France car très fréquemment copié notamment au ^{xix}^e siècle. Il s'agit d'un tableau conservé un temps au Louvre : Bartolomé Esteban Murillo peint en 1678 une Immaculée Conception pour la chapelle de l'hospice des Vénérables de Séville (d'où sa première appellation d'Immaculé des Vénérables). Elle est rapportée d'Espagne par le général Soult (d'où sa seconde appellation d'Immaculé Soult) en 1813 qui la conserve jusqu'à sa mort en 1852. Date à laquelle elle est acquise par Napoléon III pour la somme la plus importante jamais payée et déposée au Louvre. Des reproductions sont alors très largement diffusées et l'Empereur en fait exécuter des copies qu'il dépose ensuite dans les communes. L'œuvre est finalement rendue au Prado en 1941.

C'est peut-être une estampe reproduisant le tableau qu'avait vu Bernadette Soubirous : certains auteurs soutiennent que la vision de la bergère n'est autre qu'une version de l'Immaculée de Murillo. Louis Réau estime en effet :

« Ainsi, c'est un chef-d'œuvre de Murillo qui serait la source du pèlerinage le plus populaire du ^{xix}^e siècle : hypothèse qui viendrait à l'appui de l'influence des images sur la naissance des cultes ».

La vision de Lourdes

En tout état de cause, au ^{xix}^e siècle, l'iconographie se renouvelle et se fixe dans la fidélité à la vision de Lourdes. Bernadette Soubirous décrit très précisément l'apparition :

« J'aperçus une dame vêtue de blanc : elle portait une robe blanche, un voile blanc également, une ceinture bleue et une rose d'or sur chaque pied ».

La dame porte également un chapelet. La bergère lui demande qui elle est, au bout de la troisième demande, « elle leva les yeux au ciel, joignant en signe de prière ses mains qui étaient tendues et ouvertes vers la terre, et me dit : « *Que soy era immaculada councepciou* ». Les apparitions de Lourdes en 1858 sont considérées comme des confirmations divines du dogme proclamé seulement quatre ans auparavant. Presque un siècle plus tard, la piété mariale est renforcée par la promulgation du dogme de l'Assomption, le 1^{er} novembre 1950, par la bulle *Munificentissimus Deus* de Pie XII. C'est ici l'occasion de rappeler que la figuration de l'Assomption est souvent confondue avec celle de l'Immaculée conception. Pourtant, la Vierge de l'Immaculée conception « descend du ciel sur la terre, pour racheter la faute d'Ève. Par-là elle s'oppose à la Vierge de l'Assomption qui, animée d'un mouvement inverse, monte après sa mort de la terre vers le ciel » ¹⁹. La première a donc les yeux baissés vers les pêcheurs qu'elle vient secourir, la seconde au contraire, lève les yeux vers les cieux qu'elle s'apprête à rejoindre.

Maïna Masson-Lautier

¹⁸ Éric Suire, *Op. cit.*, p. 551 ;

¹⁹ Louis REAU, *Op. cit.*, p. 79-83.

Histoire des apparitions

Après sa « mort » – nommée dormition – la Vierge aurait été portée au Ciel par des anges, c'est l'Assomption. Il ne reste donc aucune relique corporelle de Marie. Cependant, après sa mort, elle se serait manifestée aux hommes de manière visible ; on parle de « mariophanie » ou apparitions mariales²⁰. Marie peut, en principe, apparaître à tous, le plus souvent dans un lieu isolé, à de jeunes enfants, des personnes de condition modeste mais aussi à des clercs ou des religieux.

Le long processus de reconnaissance officielle par l'Église

Pour l'Église, les apparitions ne sont pas « certaines » au sens d'un dogme, d'une vérité de foi. Ce sont des révélations privées. En général, un message est transmis aux récipiendaires – parfois nommés « voyants » – appelant à la conversion, invitant à des pratiques de dévotion, comme le chapelet, ou encore à la construction d'une église, qui devient alors souvent un sanctuaire, lieu de pèlerinage. Des miracles sont également parfois rapportés, au moment de l'apparition ou bien après, auprès de pèlerins en visite au sanctuaire. Le terme même d'apparition suggère une perception sensible d'ordre visuel. Mais d'autres sens peuvent également être sollicités, l'ouïe (la Vierge parle), l'odorat (l'apparition est alors associée à des senteurs agréables, rappelant par exemple l'encens) ou, plus rarement, le toucher. Parfois même, Marie laisse aux hommes une relique céleste : en 1251, c'est à Simon Stock, prieur général des Carmes, que Marie apparaît, tenant le scapulaire de l'ordre destiné aux « enfants du Carmel ».

Les apparitions sont nombreuses et ont lieu dans le monde entier. On compte plus d'un millier d'apparitions documentées de la sainte Vierge : 168 jusqu'en 1400, 209 dans vingt-six pays de 1400 à 1600, 131 dans vingt-quatre pays de 1600 à 1800, 118 dans dix-neuf pays de 1800 à 1900, 295 au XX^e siècle²¹. Mais les chiffres varient selon les historiens et peuvent monter jusqu'à 2 400²² car tout dépend des témoignages écrits ou oraux apportés mais aussi de la position de l'Église, seulement dix-sept apparitions mariales sont en effet reconnues par l'Église, à l'exception de deux, elles concernent surtout le XIX^e siècle, et dans une moindre mesure les XX^e et XXI^e siècles.

Si le recensement des apparitions est important et commence au Moyen Âge, l'Église ne se dote que très tardivement – au XIX^e siècle – d'outils de discernement pour évaluer et reconnaître les phénomènes. On trouve les premières décisions des autorités ecclésiales pour mettre en place des éléments de jurisprudence et des mesures disciplinaires à la fin du Moyen Âge²³. Le cinquième concile de Latran²⁴, par la constitution du 19 décembre 1516, réserve la reconnaissance des

²⁰ Pascal-Raphaël AMBROGI et Dominique LE TOURNEAU, *Dictionnaire encyclopédique de Marie*, Paris, Desclée de Brouwer, 2015, p. 85-133. Fabienne HENRYOT, Philippe MARTIN, *Dictionnaire historique de la Vierge Marie*, Paris, Perrin, 2017, p. 40-50. *Catholicisme : hier, aujourd'hui, demain : encyclopédie*, [Gabriel JACQUEMET (dir.), puis Centre interdisciplinaire de réflexion chrétienne de Lille (édit.), Université catholique de Lille (édit.)], Paris, Letouzey et Ané, t. I, 1948, col. 736-738.

²¹ *Dictionnaire encyclopédique de Marie*, p. 131.

²² René LAURENTIN et Patrick SBALCHIERO (dir.), *Dictionnaire des apparitions de la Vierge Marie*, Paris, Fayard, 2007.

²³ Philippe BOUTRY, « Dévotion et apparition : le modèle tridentin », *Les mariophanies en France à l'Époque moderne, Siècles, revue du centre d'histoire « espaces et cultures »*, 12, 2000, p. 115-131 ; Joachim BOUFLET, *Dictionnaire des apparitions de la Vierge Marie*, Paris, Éditions du Cerf, 2020.

²⁴ Giuseppe ALBERIGO (dir.), *Les conciles œcuméniques*, t. II, *Les décrets*, vol. 1, *Nicée I à Latran V*, Paris, Éditions du Cerf, 1994, p. 1 301.

apparitions et l'approbation de leur diffusion au Saint-Siège. Plus tard, le concile de Trente²⁵, le 4 décembre 1563, décide :

« Que nuls miracles nouveaux ne soient admis non plus [...] qu'après que l'évêque s'en sera rendu certain et y aura donné son approbation. [...] L'évêque avant que de rien prononcer, attendra qu'il en ait pris le sentiment du métropolitain et des autres évêques de la même province, dans un concile provincial. En sorte néanmoins qu'il ne se décide rien de nouveau et d'inusité jusques à présent dans l'Église, sans en avoir auparavant consulté le souverain pontife »²⁶.

Ce sont les décrets d'Urbain VIII, publiés en 1642²⁷, qui formalisent vraiment pour la première fois la procédure de reconnaissance des miracles au sens large et, corrélativement, des apparitions. Ces réformes canoniques sont poursuivies par ses successeurs et tout particulièrement par Benoît XIV (pape de 1740 à 1758) qui renforce les dispositions pour assurer un plus grand sérieux à l'examen des miracles.

Avec la profusion des apparitions au XIX^e siècle, l'Église est contrainte d'encadrer plus précisément le phénomène afin d'écarter les risques de mystification et d'assurer une authentique dévotion. Peu à peu, elle se désengage de la reconnaissance du fait lui-même pour se borner à une approbation du culte. Le 2 mai 1877, la Sacrée Congrégation des Rites publie un décret qui autorise la dévotion à certaines apparitions et accorde aux évêques un droit de reconnaissance :

« Le Saint-Siège n'a ni approuvé ni désapprouvé ou condamné les apparitions ou révélations de Lourdes, de la Salette ou de la Médaille miraculeuse ; il a permis d'y croire pieusement, d'une foi purement humaine, selon les témoignages et les preuves qui établissent le fait. Rien ne s'oppose à ce que les évêques adoptent la même ligne de conduite »²⁸.

En 1907, Pie X rappelle le décret de 1877 et insiste sur une nécessaire circonspection :

« En ce qui regarde le jugement à porter sur les pieuses traditions, voici ce qu'il faut avoir sous les yeux : l'Église use d'une telle prudence en cette matière qu'elle ne permet point que l'on relate ces traditions dans des écrits publics, si ce n'est qu'on le fasse avec de grandes précautions et après insertion de la déclaration imposée par Urbain VIII ; encore ne se porte-t-elle pas garante, même dans ce cas, de la vérité du fait ; simplement elle n'empêche pas de croire des choses auxquelles les motifs de foi humaine ne font pas défaut »²⁹.

En 1978, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi rédige des *Normes procédurales pour le discernement des apparitions et révélations présumées*³⁰ : prenant la mesure de la rapidité de la circulation de l'information dans le monde contemporain, l'Église souhaite malgré tout se laisser le temps d'autoriser ou non « les manifestations publiques de culte ou de dévotion » et, dans un second temps, d'évaluer le caractère surnaturel. Elle établit deux listes de critères (positifs et

²⁵ XXV^e Session, décret sur l'invocation, la vénération et les reliques des saints, et sur les images sacrées, 4 décembre 1563, § 6.

²⁶ *Le Saint-Concile de Trente œcuménique et général, célébré sous Paul III, Jules III et Pie IV, souverains pontifes, nouvellement traduit par M. l'abbé Chanut*, Paris, chez Sébastien Mabre-Cramoisy, 1674, p. 387.

²⁷ Le titre du recueil des décrets d'Urbain VIII est le suivant : *Urbani VIII Pontificis Optimi Maximi Decreta servanda in Canonizatione et Beatificatione Sanctorum, diei 12 martii 1642*. Il porte donc sur la procédure de canonisation et de béatifications des saints.

²⁸ Étienne GIROU (curé), *Manuel des décrets de la Sacrée Congrégation des rites, annotés et classés méthodiquement*, Arras et Paris, Sueur-Charruey, 1902, p. 27, 698.

²⁹ Rome, constitution apostolique, *Pascendi Dominici Gregis*, Rome, le 8 septembre 1907, En ligne :

https://www.vatican.va/content/pius-x/fr/encyclicals/documents/hf_p-x_enc_19070908_pascendi-dominici-gregis.html

³⁰ Rome, 25 février 1978, en ligne :

https://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/documents/rc_con_cfaith_doc_19780225_norme-apparizioni_fr.html

négatifs) pour juger. L'autorité compétente est l'ordinaire du lieu, le plus souvent l'évêque donc, mais sous le contrôle de Rome. En 2011, ces *Normes* sont promulguées officiellement et traduites dans différentes langues ³¹ ; cette publication est accompagnée d'un texte qui qualifie les apparitions de « révélations privées ». Il est également rappelé que la révélation est une :

« Aide pour la foi [...] et peut faire émerger de nouvelles formes de piété ou en approfondir d'anciennes. Elle peut avoir un certain caractère prophétique et peut être une aide valable pour comprendre et pour mieux vivre l'Évangile à l'heure actuelle ».

L'Église ne s'engage pas à confirmer que l'apparition a bien eu lieu mais seulement à « indiquer que le message qui s'y rapporte ne contient rien qui s'oppose à la foi » ³². La dernière mise à jour de la procédure de reconnaissance par l'Église date de 2024 avec la publication par le Dicastère pour la Doctrine de la foi des *Normes procédurales pour le discernement de phénomènes surnaturels présumés* ³³. Ni l'évêque ni le Saint-Siège ne se prononcent sur le caractère surnaturel, ils se limitent à autoriser, voire à promouvoir la dévotion et les pèlerinages selon une grille d'analyse qui prévoit six « votes », ou degrés de reconnaissance, le degré le plus élevé étant le *nihil obstat* (« rien ne s'oppose »). La décision finale de l'évêque doit systématiquement et officiellement être approuvée par le Dicastère : autrement dit les apparitions officielles sont reconnues par l'évêque du lieu où elles se sont produites, avec l'aval de Rome.

Les apparitions mariales

Dans le présent catalogue deux apparitions mariales antérieures au XIX^e siècle sont présentées car elles ont une grande postérité dans la dévotion à la Vierge en Haute-Provence ³⁴. Toutes deux sont reconnues officiellement, il s'agit de l'apparition à Guadalupe au Mexique en 1531 et à Saint-Etienne-du-Laus de 1664 à 1718, reconnue en 2008.

Le XIX^e siècle est fréquemment désigné comme un « siècle marial » ³⁵. Les mariophanies s'insèrent en effet dans un contexte plus large où la dévotion à la Vierge prend une ampleur inégalée, notamment en France. Toutes n'ont pas le même retentissement. L'apparition mariale de La Salette, avec celle de la rue du Bac, de Lourdes et de Pontmain appartiennent à la « tétralogie des grandes mariophanies françaises du XIX^e siècle » ³⁶, aussi nommées « suite mariophanique française » ³⁷.

³¹ Cité du Vatican, 14 décembre 2011, en ligne :

https://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/documents/rc_con_cfaith_doc_20111214_prefazione-levada_fr.html

³² Cette conception est reprise dans le Catéchisme de l'Église catholique, § 67 : « Au fil des siècles il y a eu des révélations dites « privées », dont certaines ont été reconnues par l'autorité de l'Église. Elles n'appartiennent cependant pas au dépôt de la foi. Leur rôle n'est pas d'« améliorer » ou de « compléter » la Révélation définitive du Christ, mais d'aider à en vivre plus pleinement une certaine époque de l'histoire » : en ligne :

https://www.vatican.va/archive/FRA0013/_PL.HTM

³³ Rome, 17 mai 2024, en ligne :

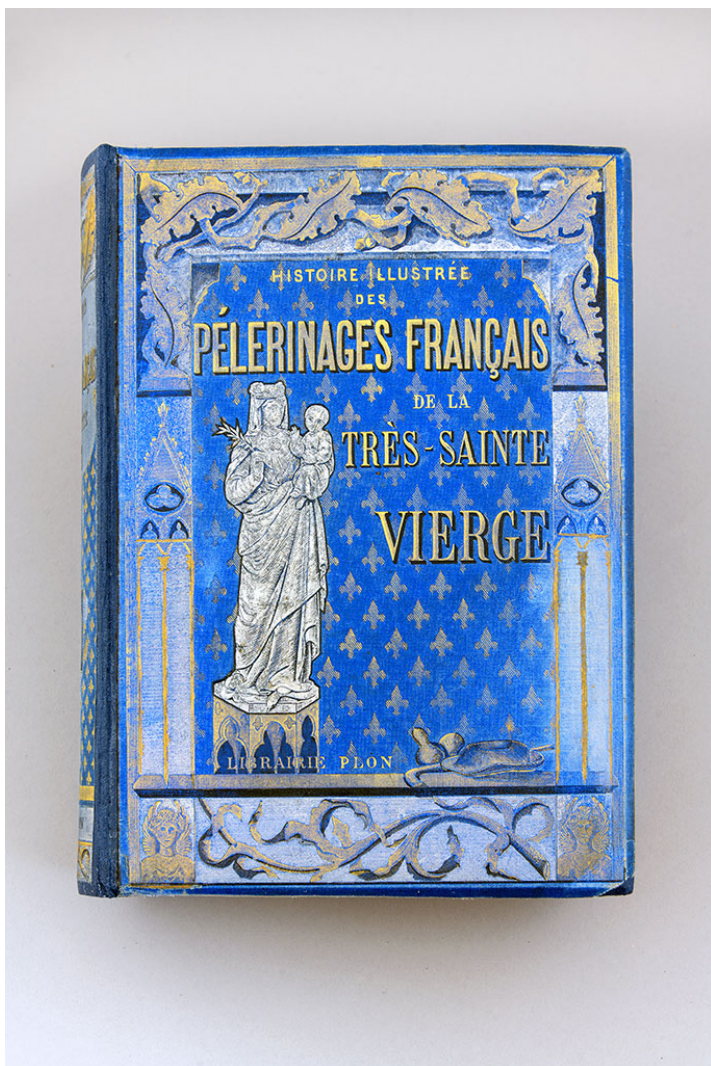
https://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/documents/rc_ddf_doc_20240517_norme-fenomeni-soprannaturali_fr.html

³⁴ Il convient de signaler pour l'ensemble de la Provence qu'à Cotignac (Var), deux apparitions mariales ont lieu en 1519 qui ont une grande postérité et sont à l'origine de la construction du sanctuaire de Notre-Dame-des-Grâces.

³⁵ Voir Claude LANGLOIS, « La conjoncture mariale des années quarante », dans *La Salette. Apocalypse, pèlerinage et littérature (1846-1996)*, Grenoble, Jérôme Million éd., 2000, coll. « Golgotha », p. 21-38.

³⁶ *La Salette. Apocalypse, pèlerinage et littérature*, p. 11.

³⁷ Claude SAVART. « Cent ans après : les apparitions mariales en France au XIX^e siècle, un ensemble ? », *Revue d'histoire de la spiritualité*, t. 48, 1972, p. 205-220.



Histoire illustrée des pèlerinages français de la très sainte Vierge

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30355173m>

In-8^e

Archives de la communauté Sainte-Madeleine de Marseille à Ganagobie

© Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Inventaire général – Jean-Pierre Garufi

Les représentations sont rapidement pléthoriques et contribuent à la diffusion du culte. Une iconographie se fixe quasi immédiatement qui permet d'identifier aisément chaque apparition. Tout au long du siècle, au fil des apparitions, la production d'objets de dévotions et les pratiques s'actualisent, avec leurs nouveautés et leurs modes : médaille miraculeuse, bénédictions de statues de l'Immaculée Conception dans les années 1854-1860, diverses statues reprenant les caractéristiques des visions, grottes de Lourdes dans les jardins des couvents et des écoles...

À l'exception de La Salette, toutes ces apparitions sont en harmonie avec une dévotion qui prend de l'ampleur, au point de devenir la manière dominante et orthodoxe de désigner la Vierge comme l'Immaculée Conception.

L'apparition de La Salette se réfère au contraire à un catholicisme plus inquiet puisque la Vierge délivre un message de nécessaire pénitence.

En lien direct avec ces apparitions, les grands sanctuaires mariaux se développent : les pèlerins affluent, rapportant de leur voyage nombres d'objets de dévotion privée, souvenirs mais aussi supports de prière, aux vertus parfois prophylactiques. À la même époque, les évêques organisent de grandioses cérémonies de couronnements de statues de la Vierge, comme celui de Notre-Dame du Laus en 1853 sur la volonté de Mgr Depéry.

« La figure de Marie, femme, vierge et mère, médiatrice entre le Ciel et les hommes, métaphore de l'Église aux yeux des clercs, domine l'histoire de la piété de tout [le XIX^e] un siècle ; des pratiques multiformes de dévotion, la proclamation en 1854, d'un dogme nouveau, celui de l'Immaculée Conception, l'ensemble des manifestations surnaturelles de la Vierge durant ce siècle sont alors au cœur de la vie spirituelle des catholiques »³⁸.

³⁸ Philippe BOUTRY, « Marie, la grande consolatrice de la France au XIX^e siècle », *L'Histoire*, n° 50, novembre 1982, p. 30-39.



Mgr Jean-Irénée Depéry, évêque de Gap, présentant les couronnes pour la statue de ND du Laus (1857)

H : 57 cm ; la 75,5 cm (dimension du cadre : la 11,5 cm) ; peinture à l'huile d'E.P. Pretre
Sanctuaire Notre-Dame-du-Laus

© Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Inventaire général – Françoise Baussan



Si La Salette et Pontmain connaissent un essor limité, Lourdes s'affirme dès les années 1880 comme le premier lieu de pèlerinage français et constitue sans doute le legs le plus considérable du XIX^e siècle au catholicisme français contemporain.

D'autres apparitions ont une aura certaine en France. On peut notamment citer l'apparition à Pellevoisin en France en 1876 ou encore celle à Fatima au Portugal en 1917. En 1876 (du 15 février au 8 décembre), à Pellevoisin (Indre), la Vierge serait apparue quinze fois à Estelle Faguet qui malade, guérit miraculeusement. Marie lui aurait confié la mission de diffuser la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, par le scapulaire du Sacré-Cœur. Si l'apparition n'a pas encore été officiellement reconnue même si elle bénéficie d'un *nihil obstat* depuis 2024, la guérison miraculeuse l'est depuis 1983. La dévotion est également autorisée : en 1900, le pape Léon XIII approuve le scapulaire du Sacré-Cœur et lui attache des indulgences.

< Notre Dame de Fátima

Archives de la communauté Sainte-Madeleine de Marseille à Ganagobie

© AD AHP, Sébastien Schmitt

En 1917, à Fatima, au Portugal, six apparitions à des enfants auraient eu lieu ; elles sont approuvées le 13 octobre 1930. La Vierge, qualifiée par les voyants de très belle, est vêtue de blanc avec un cordon d'or comme ceinture, et un voile brodé d'or sur sa tête et ses épaules, des roses ornant ses pieds, elle tient entre ses doigts un chapelet scintillant. Elle aurait rappelé l'importance du Rosaire, de la pénitence et de la prière comme instrument du Salut, les « trois secrets de Fatima ».

Les principales apparitions

1830. Paris, rue du Bac

Trois apparitions au cours de l'année 1830 à Catherine Labouré, novice chez les Filles de la Charité. Aucune approbation officielle mais avis pastoral à la diffusion de la « Médaille miraculeuse »¹.

1846. La Salette

La première mariophanie reconnue du XIX^e siècle, en 1851.

1858. Lourdes

Du 11 février au 16 juillet 1858, à Lourdes (France), dix-huit apparitions de la Vierge à Bernadette Soubirous ; approbation le 18 janvier 1862.

1871. Pontmain

1871 (17 janvier) : à Pontmain (France), apparition à plusieurs enfants ; apparition reconnue deux fois : approbations le 2 février 1872 par Mgr Wicart et le 16 avril 1920, par Mgr Grellier, tous deux évêques de Laval (Mayenne).

PIETE POPULAIRE





Oratoire de la famille avec indulgences spéciales de S. S. le Pape Pie IX

XIX^e siècle

Communauté Sainte-Madeleine de Marseille à Ganagobie

© Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Inventaire général – Jean-Pierre Garufi

Introduction

Les objets de piété sont des supports de la dévotion chrétienne, des « signes sensibles » de la foi mais on leur attribue souvent également des vertus prophylactiques, pour celui qui les porte ou qui les installe dans son lieu de vie. Ces objets sont très divers : crucifix, agnus dei, reliquaires, images pieuses, médailles, bénitiers, chapelets, ex-voto, tableaux, souvenirs pieux ou de pèlerinage, boîte de dévotion, etc.

Au XIX^e siècle, le renouveau religieux encourage ces pratiques personnelles de dévotion et le nombre d'objets de piété ne cesse de croître, les modes de production désormais industriels assurant une très large diffusion. Mais, dès la fin du XVII^e siècle cependant, la critique d'une manifestation exagérée des dévotions s'était déjà amorcée et se poursuit notamment dans la seconde moitié du XIX^e siècle. On reproche d'une part la « mièvrerie » des productions d'objets religieux. D'autre part, la pratique elle-même est remise en cause. Pratique qui semble parfois, exagérée, on parle alors de « dévotionnisme », voire pouvant confiner à la superstition.

C'est pourquoi l'Église a été, de tous temps, réticente à ces formes de piété, l'opposant à la liturgie collective. Le clergé reconnaît cependant leur utilité puisqu'elles permettent une pratique personnelle et touchent directement la sensibilité du fidèle, rendant la foi plus accessible. Ainsi la religiosité populaire fait l'objet de plusieurs articles dans le *Catéchisme de l'Église catholique* de 2003 (art. 1 674-1 676)³⁹ qui indique que :

« Hors de la Liturgie sacramentelle et des sacramentaux, la catéchèse doit tenir compte des formes de la piété des fidèles et de la religiosité populaire. Le sens religieux du peuple chrétien a, de tout temps, trouvé son expression dans des formes variées de piété qui entourent la vie sacramentelle de l'Église, tels que la vénération des reliques, les visites aux sanctuaires, les pèlerinages, les processions, le chemin de croix, les danses religieuses, le rosaire, les médailles, etc. Ces expressions prolongent la vie liturgique de l'Église ».

Et le concile de Vatican II a d'ailleurs tenu, à la suite de l'encyclique *Mediator Dei* de Pie XII, à approuver « les pieux exercices du peuple chrétien, du moment qu'ils sont conformes aux lois et normes de l'Église ». En 2001, Rome publie un *Directoire sur la piété populaire et la liturgie* rappelant les grands axes de la pratique et de la pastorale tout en réaffirmant le primat de la liturgie. En 2013, le pape François, dans son exhortation apostolique *Evangelii gaudium*, donne clairement à la piété populaire le rôle de rempart à la sécularisation : « les expressions de la piété populaire ont beaucoup à nous apprendre » ; il complète cette pensée par son encyclique *Dilexit nos* du 24 octobre 2024 et fait de la religiosité populaire le thème central de son déplacement en Corse en décembre 2024.

La présente exposition propose un ensemble de ces objets de dévotion – chapelets, médailles, cartes et images de piété, ex-voto – tous liés à l'histoire des apparitions mariales du XIX^e siècle. Replacés dans leur contexte, ce sont des témoignages forts de la piété populaire en haute Provence au cours de ce siècle.

Marie-Christine Braillard et Maïna Masson-Lautier

³⁹ Voir en ligne : https://www.vatican.va/archive/FRA0013/_P52.HTM

Les médailles de dévotion et de commémoration

La médaille est une pièce de métal, le plus souvent circulaire, « en forme de *monnoye* ⁴⁰ », représentant divers sujets avec ou sans inscription. Elle peut être frappée ou fondue, en l'honneur d'une personne illustre, ou pour conserver le souvenir d'une action mémorable, d'un événement, d'une entreprise ou encore, comme cela est traité dans cette publication, pour confesser sa foi ou se rapporter à un événement personnel ou communautaire à caractère religieux (baptême, communion, pèlerinage, jubilé).

Les médailles se classent ainsi selon trois types ⁴¹ : la médaille de distinction honorifique, la médaille à valeur mémorielle ou médaille commémorative et enfin les médailles de dévotion. Les médailles de dévotion sont portées au cou ou épinglées sur les vêtements ou encore suspendues à un meuble, clefs ou autre, en témoignage de sa foi et en signe de protection. Elles représentent divers sujets de dévotion et sont généralement bénites ; celles présentées dans l'exposition ont trait exclusivement aux apparitions de la Vierge Marie.

Les premières médailles de la chrétienté

L'archéologie révèle l'usage des médailles dans le monde chrétien dès le III^e siècle jusqu'au VII^e siècle ⁴². Les médailles sont très simples, un disque de métal troué sur lequel est tracé la croix ou le chrisme sur une seule face (voir ci-contre : © *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*).



Parfois on ajoutait au monogramme le nom de son propriétaire comme on le voit sur une bague en os du musée de l'Arles antique où le nom SEVERI est inscrit sur le chaton avec de part et d'autre un chrisme ⁴³.

Les enseignes du Moyen Âge

Les fouilles archéologiques médiévales ont permis de découvrir non des médailles mais quelques croix portées au cou en pendentif et surtout des enseignes de pèlerins dont la production est importante à partir du XII^e siècle jusqu'au XV^e siècle ⁴⁴.

Ces modestes plaques en alliage d'étain et de plomb, matériau facile à travailler et bon marché, représentant une image pieuse, protégeaient les pèlerins du danger des routes et leur donnait accès aux œuvres d'hospitalité. Témoin de piété et attestant la réalisation du pèlerinage, l'enseigne de pèlerin était cousue à son vêtement ou à son chapeau.

⁴⁰ *Dictionnaire de l'Académie*, 1^{ère} édition (1694).

⁴¹ Article « Médaille », *Catholicisme. Hier, aujourd'hui, demain*, t. 8, Lille, Letouzey, 1979, col. 1 041-1 042.

⁴² Dom Fernand CABROL, article « Amulettes » dans *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, Paris, Letouzey, 1907, t. I-2^e partie, col. 1822-1833.

Dom Fernand CABROL et dom Henri LECLERCQ, article « Médailles » dans *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. XI, Paris, Letouzey, 1933, col. 74.

⁴³ *D'un monde à l'autre. Naissance d'une chrétienté en Provence, IV^e-VI^e siècle*, Musée de l'Arles antique, 2001-2002, catalogue n° 16/1-3, p. 206.

⁴⁴ Denis BRUNA, *Enseignes de pèlerinage et enseignes profanes*, catalogue des collections du Musée national des Thermes de Cluny, Paris, Réunion des Musées nationaux, 1996.



< Enseignes de pèlerinage

n° 1 : Abbaye de Silvacane, La Roque-d'Anthéron, Bouches-du-Rhône

© J.-P. Pelletier

n° 2 : Rue du Limas, Avignon, Vaucluse

© service archéologique du Vaucluse, dessin : D. Carru

n° 6 : Sur ce fragment d'enseigne, en tôle emboutie et en alliage cuivreux, figure un ange auréolé aux ailes déployées tenant un phylactère sur lequel se perçoivent des lettres : [MA]RIE ? Cathédrale Notre-Dame du Bourg, Digne, Alpes-de-Haute-Provence

© P. Groscaux

Adoration des Mages

La représentation de l'Adoration des Mages figurant sur les deux coins est une image réduite de la peinture du tympan du portail nord de la cathédrale, aujourd'hui détruite. Cette peinture, à laquelle de nombreux miracles étaient attribués, faisaient l'objet d'un important pèlerinage à partir du XIV^e siècle.

Les coins, conservés au Trésor de la cathédrale d'Embrun, sont des matrices utilisées pour frapper les enseignes en étain ou en plomb pour les pèlerins venus à Embrun en l'honneur de la Vierge, Notre-Dame-des-trois-Rois.

Catherine Briotet

Coin (matrice destinée à frapper les enseignes de pèlerins)

XVI^e siècle

Cathédrale d'Embrun, Hautes-Alpes

Acier

H. 13,5 cm ; l. 13,5 cm

Classement au titre des monuments historiques

(7 octobre 1944)

© Catherine Briotet



La médaille religieuse, une invention de la Renaissance

Aux XV^e et XVI^e siècles, la production d'objets souvenirs de pèlerinage se développant, les enseignes de pèlerinage perdent leur rôle d'insigne identitaire du statut de pèlerin et, avec l'essor de la médaille, se transforment. Le changement se traduit dans l'apparence, tout en restant fixées à une pièce du vêtement, les enseignes tardives adoptent une forme circulaire. Les premières médailles religieuses qui se portent au cou, sont exclusivement de forme ronde et bifaces, elles conservent toujours, comme les enseignes, le même matériau de tôle emboutie.

Les premières médailles à l'effigie des souverains sont frappées à partir du XV^e siècle. Sur les portraits du début du XVI^e siècle, on peut observer des souverains arborant une médaille religieuse sur leur couvre-chef, appelée enseigne de chapeau, comme sur le portrait de Louis XII

par Perréal (vers 1514) ou celui de l'empereur Maximilien I^{er} par Dürer (1519). Ces médailles luxueuses soulignent ici non seulement les dévotions spécifiques de leur propriétaire mais encore ces bijoux affichent ostensiblement, pour certains, leur foi catholique à une période d'émergence du protestantisme ⁴⁵.



Albrecht Dürer, Maximilien I^{er} de Habsbourg, 1519. Kunsthistorisches Museum, Vienne. © KHM
Bartolomeo Veneto, Portrait d'homme, vers 1520. National Gallery of Art, Washington. © National Gallery
Joos Van Cleve (?), Portrait présumé d'Isabelle d'Autriche, vers 1513-1526. Musée des Beaux-Arts de Tours.
© MCB

Les enseignes vont disparaître progressivement pour laisser la place aux médailles de dévotion telles que nous les connaissons. Sous sa forme actuelle, la médaille de dévotion est une invention récente qui se popularise au XVII^e siècle, avec l'évolution des techniques de frappe la production des médailles de dévotion se développe pour devenir au XIX^e siècle une véritable industrie. Ainsi, la plus célèbre d'entre elles, la « médaille miraculeuse » de la rue du Bac à Paris s'est répandue dans le monde entier à des millions d'exemplaires, il est de même pour les médailles-souvenirs ramenées des grands sanctuaires mariaux de Lourdes ou de Fatima. En dépit du vaste commerce des médailles de série, on se doit de constater la permanence du culte marial et le recours à sa protection dans les temps de bouleversements, de conflits ou d'épidémies.

À la vue de ces petits objets modestes ou luxueux selon leur dimension ou leur matériau, on peut s'étonner de l'utilisation si tardive des médailles, tant elles nous sont familières. Portée sur soi, quel que soit le milieu social, en pendentif, en bague, en bracelet, ou accrochée au chapelet la médaille relève de la sphère intime de celui ou de celle à qui elle appartient. Les médailles, sont portées à même le corps et sont ainsi souvent considérées comme des amulettes afin de se protéger des difficultés et des épreuves de la vie grâce à la protection divine. En étant visible par tous, sans ostentation, elle témoigne surtout de sa piété. Bénie, selon le Rituel romain ⁴⁶, la médaille devient un objet sacramentel comme les objets bénits tels que les chapelets, scapulaires, rameaux du dimanche des Rameaux, cierges de la Chandeleur, cendre du mercredi des Cendres.

Marie-Christine Braillard



< Médaille commémorative du pèlerinage national d'hommes 1901

Archives de la communauté Sainte-Madeleine de Marseille
à Ganagobie
© Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Inventaire général –
Jean-Pierre Garufi

ou à la Renaissance, Fondation Bemberg, In Fine. Toulouse, 2025.
our sa bénédiction du droit exclusif de la congrégation bénédictine.

Les images de dévotion

Dans le monde des représentations religieuses, la Vierge de l'apparition a une place de choix au XIX^e siècle. Grâce à l'édition de masse et à sa diffusion à profusion dans les sanctuaires mariaux de la rue du Bac, La Salette, Lourdes ou Pontmain, la Vierge Marie est présente dans toutes les maisons catholiques, riches ou pauvres, sous toutes les formes (images gravées, peintes ou sculptées, chapelets, médailles, objets souvenirs divers). Les images de piété, de grand format, sont affichées sur les murs, posées sur les étagères ; les cartes de piété de petites dimensions, sont conservées dans les missels, les poches, les bourses, épinglées aux vêtements ou aux berceaux. Les églises de France ne sont pas en reste, presque toutes les églises bas-alpine ont une statue de l'Immaculée Conception en carton-pierre doré, une Notre-Dame de Lourdes en plâtre moulé voire deux, exceptionnellement une réplique de la grotte de Massabielle, moins fréquemment le groupe de Notre-Dame de La Salette entourée des « voyants » Mélanie et Maximin.

Pour qualifier l'abondante production d'art religieux du XIX^e siècle (commercialisé dans le quartier de Saint-Sulpice à Paris), les caractères de platitude et de mièvrerie sont habituellement employés ; qualificatifs péjoratifs qui peuvent être appliqués aussi bien aux images de dévotion qu'à la statuaire de série qui peuple les églises de France. Très critiqué dans la seconde moitié du XX^e siècle, cet art saint-sulpicien est une « honte pour la France » s'indignait le père Marie-Alain Couturier (1897-1954) en déclarant :

« Ils [les fidèles] ont droit à des images de Dieu et des Saints qui ne soient pas trop indignes de leur amour et de leur foi – et même s'ils se trompent quant à eux dans leurs préférences ».

Or, les images de piété, glissées entre les pages du missel ou du livre de prières, maniées au quotidien ou ces saints de plâtre coloré ont modelé la sensibilité chrétienne des chrétiens du XIX^e siècle jusque dans les années 1970. Comme se souvenait avec nostalgie François Mauriac, ils participaient « au monde enchanté de l'enfance catholique où le ciel visite familièrement la terre ⁴⁷ ».

Les images en effet rythmaient les étapes de la vie chrétienne : images de baptême, des communions « privée » et « solennelle », confirmation, souvenirs mortuaires, pèlerinages. Souvenirs individuels ou collectifs, échangés à l'occasion de célébrations, elles portent souvent une mention manuscrite ou imprimées mentionnant noms, dates, lieux, occasions... révélant les liens amicaux, familiaux, affectifs ⁴⁸.

« Les images de dévotion sont à la fois l'instrument et la manifestation du caractère social des rites catholiques qui s'intègre à et contribuent donc à le constituer. La famille d'abord mais aussi au-delà, la paroisse et les cercles de l'amitié et du voisinage. (...) Elles sont aussi des auxiliaires de la mémoire et ralentissent les effets du temps en maintenant la présence de ce qui est passé ⁴⁹ ».

⁴⁷ Cité par Hélène SAINT-MARTIN, « Approches du merveilleux dans la culture catholique du XIX^e siècle », *Romantisme*, n° 170, 2015, p. 30, note 14.

⁴⁸ Dominique LERCH, Kristina MITALAITÉ, Claire ROUSSEAU, Isabelle SERUZIER (dir.), *Les images de dévotion en Europe, XVI^e-XXI^e siècle, une précieuse histoire*, Paris, Beauchesne, 2021.

⁴⁹ Yann RAISON DU CLEUZIOW, « Penser les images de dévotion à partir des hypothèses de Serge Bonnet sur le catholicisme populaire », dans *Les images de dévotion en Europe, XVI^e-XXI^e siècle*, p. 91-92.

Pieusement conservées dans les pages du missel, elles sont associées à la dimension privée de la religion. Elles permettent de s'affranchir du déroulement de la messe, de l'ennui des homélies, assorties de prières au verso elles autorisent une prière parallèle à la liturgie que le clerc contrôle moins. Rapportées en souvenir des sanctuaires, elles sont un « lien symbolique avec le lieu ⁵⁰ » du pèlerinage effectué, elles permettent d'emporter une part de la sacralité du lieu (rochers, grottes, sources, forêts) et de bénéficier à distance de l'accès privilégié au divin qui y est associé. Les images de piété, souvent marquées du nom de celui qui les donne ou qui les reçoit, sont associées à la dimension intime de la religion.



« À la grotte bénie j'ai prié pour vous » >

XIX^e siècle

Papier et collage

AD AHP, 70 Fi 30

© Jean-Christophe Labadie

Malgré le renouveau de l'art religieux des années cinquante dont bénéficie l'imagerie de piété, la réforme liturgique du concile Vatican II en délaissant les anciens missels (en latin-français), un simple marque-page suffit, les images pieuses n'intéresseront plus que les chineurs. Les amateurs de vieux papiers sont toujours sensibles aux images de préférence artisanales faites au canivet ou au pochoir ou celles plus récentes ornées d'une dentelle de papier ou sur gélatine.

Grâce au travail précurseur, dès les années cinquante, de collecte, de conservation et d'analyse des pères archivistes dominicains de la bibliothèque du Saulchoir (Paris), l'imagerie religieuse est désormais un véritable objet d'étude.

Marie-Christine Braillard

⁵⁰ Yann RAISON DU CLEUZIOW, *Op. cit.*, p. 102.

Les représentations des apparitions

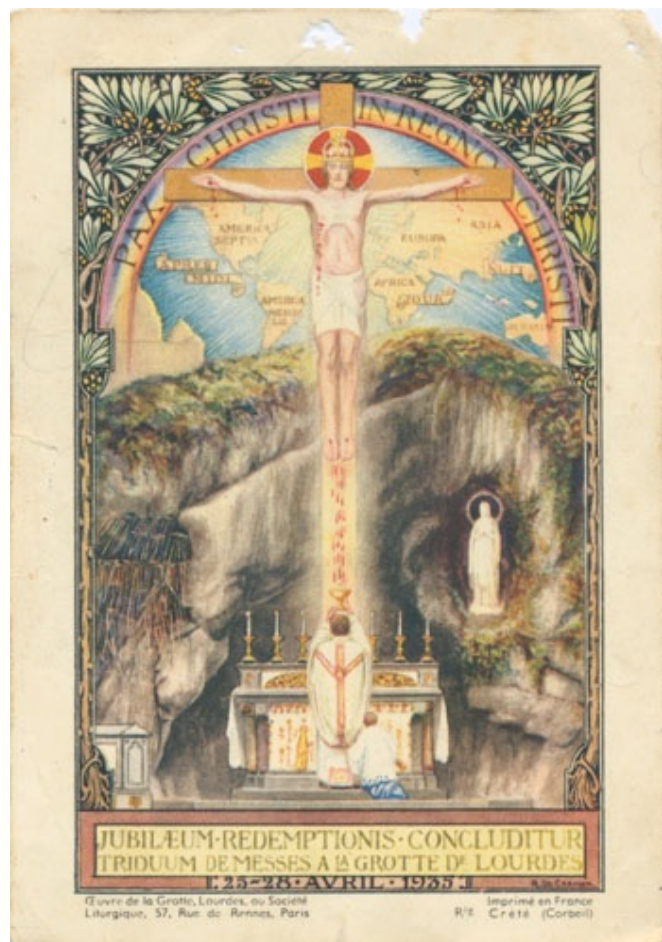
Pendant un quart de siècle (1846-1871), la ferveur populaire suscitée par les apparitions en France (La Salette, Lourdes et Pontmain) et l'élan dévotionnel autour des sanctuaires sont encouragés par le clergé et soutenus par une édition d'images religieuses (images de dévotion, statuaire de série, médailles, objets de piété) en pleine expansion.

« Pour quelques décennies, le traitement ecclésial de l'apparition mariale bascule du côté de la textualité et de l'intégralité du récit, de la factualité de l'apparition, de la littéralité du message, de l'autonomie des témoins, voire de l'irruption des foules, dans l'attestation d'une présence mariale, *hic et nunc*, ici et maintenant, en un lieu et à un instant donnés ⁵¹ ».

Par leur validation des apparitions mariales les autorités ecclésiastiques en attestant le récit des témoins et en utilisant le message de « l'évènement » ont participé au renouvellement de l'iconographie mariale.

Ce sont ces éléments – lieu, présence des voyants, message – que les artistes, les maisons d'édition et les imprimeurs vont utiliser ⁵² pour représenter Notre-Dame de La Salette et Notre-Dame de Lourdes.

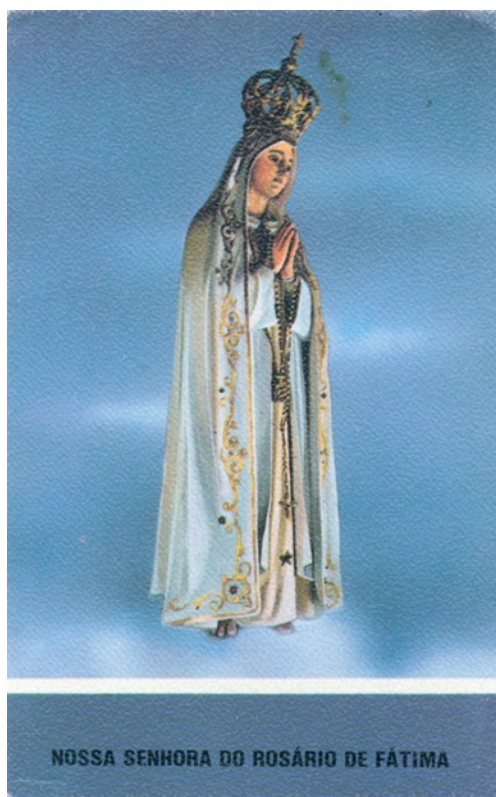
Jubilaeum redemptionis concluditur >
Triduum de messes à la grotte de Lourdes
25-28 avril 1935
Dessin de René de Cramer (1876-1951)
Au verso : Prière de Mgr Gerlier, évêque de Tarbes
et de Lourdes
Imprimatur du 25 mars 1935
Œuvre de la Grotte de Lourdes ou Société liturgique
57, rue de Rennes, Paris. Imprimé à Corbeil
© Archives de la communauté Sainte-Madeleine
de Marseille à Ganagobie



⁵¹ Philippe BOUTRY, « Dévotion et apparition : Le « modèle tridentin », dans *Les mariophanies en France à l'Époque moderne, Siècles, revue du centre d'histoire « Espaces et cultures »*, 12-2000, p. 115-131. <https://journals.openedition.org/siecles/11828>

⁵² Sans attendre l'autorisation de la Curie romaine (décret de la Sacrée Congrégation des Rites du 12 mai 1877).

Cartes de piété



Archives de la communauté Sainte-Madeleine de Marseille à Ganagobie
© AD AHP, Sébastien Schmitt

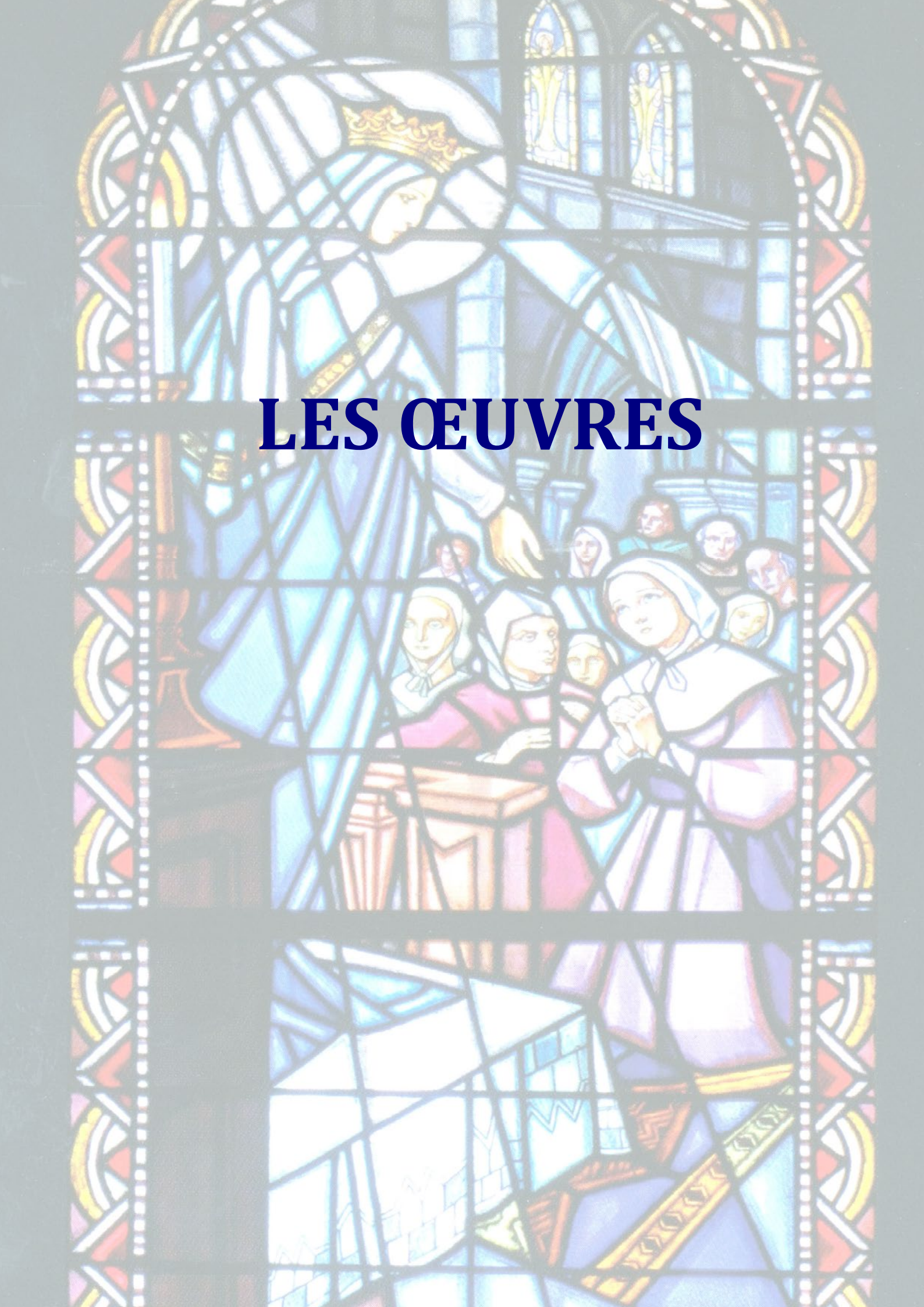


Autel de Notre-Dame du Laus

Y sont présentées les litanies de la Vierge

Sanctuaire Notre-Dame-du-Laus

© Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Inventaire général – Françoise Baussan



LES ŒUVRES



Vierge de Guadalupe

XX^e siècle ; impression sur papier ; H : 51 cm, l : 39 cm

Don Robert Proal, 2004 ; collection du musée de la Vallée, Barcelonnette ; © Musée de la Vallée, Jean Bernard

Une représentation presque identique de la Vierge de Guadalupe est visible
dans l'église Saint-Étienne de Faucon-de-Barcelonnette

S.b.d. Isauro G. Cervantes

Non datée ; huile sur toile ; h : 166 cm ; la : 170 cm (avec le cadre)

© Hélène Homps Brousse

La Vierge de Guadalupe





Vierge de Guadalupe

2010, Mexico

Tissu polyester vendu au mètre ; H : 92 cm ; la : 74,5 cm

Don Geneviève Beraud Suberville

Collection musée de la Vallée à Barcelonnette

© Musée de la Vallée

Cette représentation de la Vierge de Guadalupe, encadrée de part et d'autre du drapeau national du Mexique (*la bandera*), porte la date de 2010 et le nom du pays (« *México* »), étroitement associée aux célébrations du bicentenaire de l'Indépendance du Mexique (1810-2010). Imprimée sur tissu polyester et vendue au mètre dans les magasins du centre de Mexico (et d'ailleurs), cette représentation, rendue accessible à tous, se veut l'incarnation de la nation et de l'identité mexicaine.

Cette *Virgen de Guadalupe* a été offerte en 2010 au musée municipal de Barcelonnette par Geneviève Béraud Suberville, descendante des émigrants barcelonnètes au Mexique, et présidente fondatrice de l'association « *Racines françaises au Mexique / Raíces francesas en México* » (2003) qui rassemble les descendants des émigrants français du Mexique.

Quand des Bas-Alpins vénéraient Notre-Dame de Guadalupe

Partis faire du commerce aux Amériques dans la première moitié du XIX^e siècle, principalement en terre mexicaine, les émigrants bas-alpins ont adopté et vénéré *La Vierge de Guadalupe*, Sainte Patronne de l'Amérique latine indigène et métisse. La colonie française de Mexico, dans l'ensemble catholique, lui voua un véritable culte, et donna aussi son nom aux filles nées sur le sol mexicain (Aimée-Guadalupe, Lupita). L'un de ses entrepreneurs, l'industriel Ernest Pugibet (1853-1915), propriétaire de la fabrique de cigarettes « *El Buen Tono* », avait même souhaité construire un temple dédié, en hommage à la Vierge de Guadalupe en y ajoutant « *del Buen Tono* », pour manifester que son entreprise, tout en étant consacrée à la « Reine du Mexique », était considérée comme centre spirituel de la colonie française ⁵³.

Une tradition qui se perpétue aujourd'hui au sein même des enseignes commerciales fondées au Mexique par les entrepreneurs originaires de la vallée de Barcelonnette. Ainsi, en 2013, les célébrations des 125 ans de l'enseigne « *Palacio de Hierro* » ⁵⁴ ont été l'occasion d'une messe dédiée dans la cathédrale de Mexico qui a rassemblé l'ensemble du personnel du grand magasin parmi lequel se trouvaient de nombreux descendants des émigrants bas-alpins.

Dans cette magistrale composition exécutée en paille de blé, tous les attributs de la Vierge sans exception sont soigneusement traités et représentés : les étoiles sur son manteau, les rayons de soleil, et le croissant de lune porté par un ange. Cette pièce d'art populaire témoigne de la maîtrise et virtuosité de l'artisan mexicain, très habile aussi avec la matière végétale.

Les habitants eux-mêmes, dans la rue, fabriquent et vendent une multitude d'objets religieux (*ostensoirs, représentations de Jésus, de la Vierge de Guadalupe...*) tressés à partir des feuilles de palmier ou de paille de blé...

Vierge de Guadalupe >

XX^e siècle

Mexico

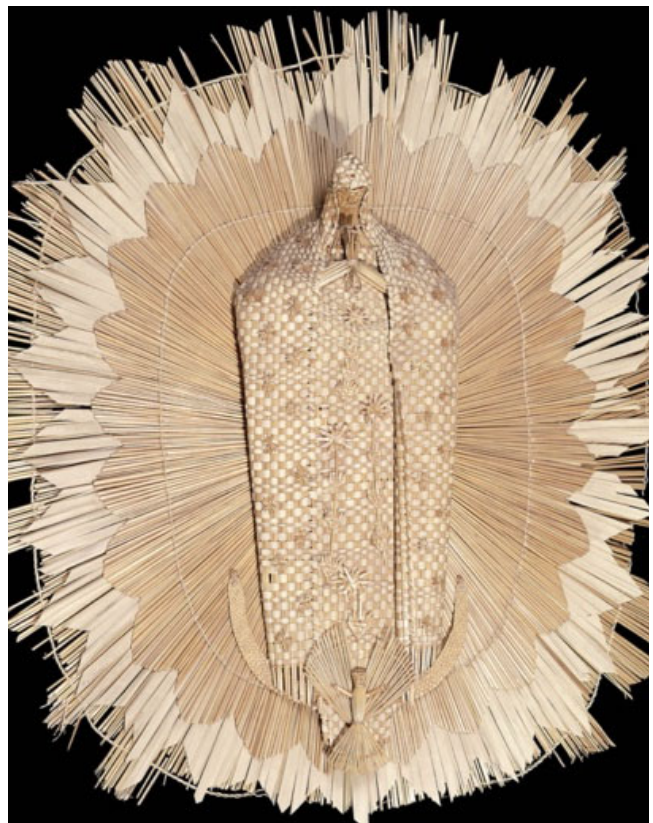
Donation du gouvernement mexicain, 1976

Paille de maïs

H : 98 cm ; la : 90 cm ; pr : 5 cm

Musée de la Vallée à Barcelonnette

© cliché Jean Bernard



⁵³ Témoignage de Juan Laine dans Marie-Louise SIGNORET, *Témoignages et lettres*, les éditions de l'Orante, 1957.

⁵⁷ L'un des fleurons des grands magasins édifiés à Mexico (en raison de son armature métallique) a été édifié en 1888 par les frères Tron. Reconstitué en 1921, il est toujours l'une des principales enseignes commerciales de la capitale mexicaine.

De l'apparition miraculeuse (1531) au mythe identitaire du Mexique

Dix ans après la conquête espagnole de Tenochtitlan (Mexico), le 9 décembre 1531, un événement extraordinaire va marquer l'histoire du Mexique et de la foi catholique : les quatre apparitions de la Vierge à l'amérindien Juan Diego Cuauhtlatoatzin (1474-1548), converti au catholicisme⁵⁵. Le récit de l'apparition de la Vierge Marie connu sous le nom de « *Nican Mopohua* »⁵⁶, et écrit en langue *náhuatl*, raconte que, alors qu'il se trouvait dans le sanctuaire dédié à Tonantzin⁵⁷ sur la colline de Tepeyac, Juan Diego entendit un chant céleste et vit une *belle dame* qui se révéla être la Vierge Marie, demandant qu'une église soit construite à cet endroit :

« Sache et comprends bien, le plus humble de mes fils, que je suis la toujours vierge Sainte Marie, Mère du Vrai Dieu pour qui nous existons, du Créateur de toutes choses, Seigneur du ciel et de la terre. J'aimerais qu'une église soit érigée ici, rapidement, afin que je puisse vous montrer et vous donner mon amour, ma compassion, mon aide et ma protection, parce que je suis votre mère miséricordieuse, à vous, à tous les habitants de cette terre et à tous ceux qui m'aiment, m'invoquent et ont confiance en moi. J'écoute leurs lamentations et je remédie leurs misères, leurs détresses et leurs peines. Afin d'accomplir ce qu'exige ma clémence, va au palais de l'évêque de Mexico et tu lui diras que je manifeste un grand désir qu'ici, sur cette plaine, une église soit construite en mon honneur ; tu lui raconteras dans les moindres détails tout ce que tu as vu et admiré et ce que tu as entendu. »

La requête de Marie à Juan Diego de se présenter devant le prélat franciscain Juan de Zumárraga (1468-1548), premier évêque de Mexico, et l'incrédulité de celui-ci, conduisirent à la demande d'un signe qui se manifesta, le 12 décembre 1531, par le miracle de la floraison de roses en hiver, et par l'empreinte de l'image de la Vierge sur la *tilma*, le manteau, de Juan Diego, tissé avec une fibre végétale (maguey). La Vierge au teint cuivré apparaît nimbée de rayons de soleil, priant debout, sur un croissant de lune soutenu par un ange. Et dans l'œil « de vie » de la Vierge, l'image miniaturisée du porteur de la *tilma*, Juan Diego !

Juan Diego passera le reste de sa vie dans l'ermitage construit pour la « Dame du Ciel » pour protéger l'image miraculeuse et promulguer l'histoire des apparitions⁵⁸. Les apparitions mariales de la Vierge au teint brun marquent non seulement le début de la dévotion à la Vierge de Guadalupe mais aussi un tournant dans l'évangélisation du continent amérindien. Image métisse par excellence, elle fait le lien entre une ancienne déesse mère préhispanique, *Tonantzin*, et la Vierge de Guadalupe venue d'Espagne, dévotion alors récente des populations créoles.

« *Virgen de la Victoria* » >

1918

Paris, France

Ángel Zárraga (1886- 1946)

Huile sur toile

H : 100 cm ; la : 80 cm

Musée de la Vallée à Barcelonnette

© cliché Jean Bernard

⁵⁵ Originaire de Cuautitlán, ville aztèque située au nord de Tenochtitlan, aujourd'hui Mexico.

⁵⁶ Le *Nican mopohua*, le récit des apparitions a été écrit en *náhuatl*, la langue parlée par les Indiens de la vallée de l'Anahuac (Mexico) par Antonio Valeriano, contemporain du voyant Juan Diego, publié pour la première fois en 1649. Une des copies originales de l'époque de ce document se trouve à la Bibliothèque publique de New York. <https://fr.wikipedia.org>

⁵⁷ Luisa Ruiz MORENO, *Santa Maria Tonantzinla. El relato en imagen*, Consejo Nacional Para La Cultura Y Las Artes, 1993. Déesse préhispanique du maïs, protectrice des hommes : *Tonantzin*, substantif formé par l'addition des particules « TO » (notre), « NAN » (mère) et « TZIN » (diminutif révérenciel).

⁵⁸ Juan Diego est le premier chrétien Amérindien déclaré saint par l'Eglise catholique. Béatifié le 9 avril 1990, puis canonisé le 31 juillet 2002, l'Indien Juan Diego a été déclaré par le pape Jean-Paul II, « protecteur et défenseur des peuples autochtones ».



Cet ex-voto a été peint à Paris, en 1918, par le peintre mexicain de renom, Ángel Zárraga (1886-1946), à la demande de son père, Fernando Zarraga « pour célébrer la victoire de la France en 1918 ». On découvre le portrait du père de l'artiste représenté de profil en bas à droite de la toile, au pied de la Vierge de la Victoire placée au centre, dans un halo de lumière. Sur le côté, à droite, une Victoire ailée portant le drapeau français est suivie d'une file de poilus reconnaissables par leur manteau couleur gris de fer bleuté.

Cette œuvre, importante dans le parcours de l'artiste mexicain, témoigne de la culture francophile partagée par le père et le fils, qui séjourna et travailla pendant près de trente ans en France, soutenu par le sénateur des Basses-Alpes et ministre André Honnorat (1868-1950), qui lui confia plusieurs cycles de peinture dans les églises de la région parisienne dont l'église du Sacré-Cœur, ancienne chapelle de la *Cité universitaire internationale* à Paris (1936-1968).

Très vite, l'image de la Vierge de Guadalupe joue un rôle central dans la définition de la conscience nationale mexicaine et va s'imposer comme l'un des mythes identitaires du Mexique⁵⁹. À tel point qu'avec le temps, comme l'a exprimé l'historienne de l'art Stéphanie Migniot, le bleu de son manteau recouvert d'étoiles et le rose de sa tunique vont devenir le vert et le rouge vermillon du drapeau national (*la bandera*), la transformant ainsi en une véritable icône de la Patrie mexicaine. Enfant du siècle de l'Indépendance (1810), l'écrivain et député mexicain, Ignacio Manuel Altamirano (1834-1893) affirmait déjà : « Le jour où l'on n'adorera plus la Vierge du Tepeyac sur cette terre, il est certain qu'aura disparu, non seulement la nationalité mexicaine, mais jusqu'au souvenir des habitants du Mexique actuel ».

Cette image miraculeuse, demeurée intacte depuis près de cinq siècles, défie aujourd'hui encore la science et les scientifiques du monde entier. Nombre d'études ont tenté d'analyser la technique et la matière de la représentation de la Vierge métisse qui conserve ainsi tout son mystère⁶⁰.

La fête et le pèlerinage de Notre-Dame de Guadalupe

Célébrée le 12 décembre, la fête de Notre-Dame de Guadalupe donne lieu chaque année, au Mexique, à un pèlerinage de très grande ampleur. De toutes parts, les Mexicains affluent, et se répandent sur les routes, seuls, en famille, hommes, femmes, enfants, vieillards, soutenus et pris en charge tout au long du parcours par des camions ; ils marchent, se déplacent à genoux, en signe de profonde dévotion, jusqu'au sanctuaire de Notre-Dame de Guadalupe de Mexico.

Dans sa vénération, le peuple mexicain est accompagné des Mariachis, musiciens mexicains qui chantent l'hymne à la Vierge de Guadalupe (*La Guadalupeana*) et autres chants populaires mexicains connus de tous (*Celinto Lindo y Querido, El Rey, El Son de la Negra, Las Mañanitas...*).

La fête de Notre-Dame de Guadalupe est aussi considérée comme « une vitrine des traditions et de la culture très profonde du Mexique ». Prendre part à la célébration signifie surtout affirmer son identité mexicaine ou latino-américaine. La célébration de Notre-Dame de Guadalupe, patronne du Mexique, de la nation mexicaine et de l'Amérique toute entière, et aussi la patronne de la protection de l'enfant à naître, a été inscrite en 2010, par la France, à l'*Inventaire national du Patrimoine culturel immatériel* (PCI).

Notre-Dame de Guadalupe ou l'exemple du syncrétisme

La ferveur qu'elle inspire rassemble les communautés de croyants. Les émigrants bas-alpins (et plus encore leurs descendants) n'ont pas échappé à cette vénération. Parmi les nombreux objets emblématiques de la culture populaire mexicaine rapportés du Mexique par les anciens émigrants, la représentation de la Vierge de Guadalupe occupe une place privilégiée.

Les plus riches d'entre eux ont commandé aux artistes mexicains (Isauro G. Cervantes, M. Ramirez Diaz...) une réplique peinte de l'image miraculeuse de la Vierge de Guadalupe en vue d'en faire don à l'église paroissiale (ou chapelle) de leur village natal. Des représentations particulièrement ambitieuses, et parfois très richement encadrées, prennent place près du maître-autel, voir rivalisent avec la toile du maître-autel, comme en témoigne la représentation de la Vierge de Guadalupe offerte à l'église Saint-Thomas du hameau de Tournoux (commune de Saint-Paul-sur-Ubaye).

⁵⁹ Le 30 juillet 1811, Morelos (1765-1815), prêtre catholique et chef militaire, a clairement associé l'image de la Vierge de Guadalupe avec le processus de la révolution pour l'indépendance de son pays : « Être dévot de la Sainte Image de Guadalupe, soldat et défenseur de son culte en même temps défenseur de la religion et de sa patrie. » En 1910, l'armée révolutionnaire de Zapata (1879-1919) porta l'image de la Vierge sur le champ de bataille et utilisa le nom de Marie comme cri de ralliement.

⁶⁰ La Contre-Réforme catholique au XXI^e siècle / <https://crc-resurrection.org>

Vierge de Guadalupe >
 2017
 Mexico, Mexique
 Don de l'asociación Mexicana de
 Centros
 de Enseñanza Superior en Turismo
 y Gastronomía (Amestur)
 Plastique
 H : 57 cm ; la : 24,5 cm
 Musée de la Vallée à Barcelonnette
 © Cliché musée de la Vallée



Parce qu'elle accompagne tous les moments ou actes du quotidien, la Vierge de Guadalupe, déclinée dans tous les matériaux et sur de nombreux supports, s'affiche sur les marchés, dans les boutiques, à destination des habitants comme des touristes. Représentée sur son socle, en pied, et drapée dans son manteau étoilé, la Vierge se tient les mains jointes, auréolée et enveloppée par les rayons du soleil.

Cette vierge a été offerte en 2017 au musée de la Vallée par les professeurs, membres de *l'Association Mexicaine du Centre d'Enseignement Supérieur du Tourisme et de la Gastronomie* (AMESTUR), qui pendant dix ans (2009-2019) ont enrichi la collection municipale de Barcelonnette en sélectionnant des pièces qu'ils jugeaient emblématiques de la culture populaire mexicaine contemporaine.

Dame de l'Ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem, l'épouse de l'émigrant bas-alpin Hippolyte Signoret, Marie-Louise Signoret (1894-1953), qui consacra sa vie à la jeunesse et à son éducation chrétienne (fondatrice du mouvement scout français à Mexico), vouait un culte « à la douce vierge brune » comme elle l'a nommée. Sa famille s'en souviendra lors de son inhumation en Ubaye.

Le 6 juillet 2014, en l'église Saint-Pierre-aux-Liens de Barcelonnette, Monseigneur Edouardo Chávez Sánchez, venu tout spécialement de Mexico⁶¹, donnait une messe pour introniser solennellement une réplique de l'image *achéiropoïète*⁶² de Notre-Dame de Guadalupe qui est conservée et présentée dans la cathédrale de Mexico, devant les fidèles venus nombreux. Cette réplique photographique monumentale (au format de l'original) fait face à la représentation peinte de la Vierge par M. Ramirez Díaz, offerte en 1908 par Henri Monjardin, ancien émigrant à Mexico, avec la double mention : « Copie del original. México » et « H. Monjardin, à l'Église de Barcelonnette. 1908. »

Dans la vallée de l'Ubaye, chaque église, mais aussi chaque foyer conserve ainsi une image de la vierge métisse qu'elle soit imprimée, peinte sur toile, réalisée en paille, en plastique fluorescent, gravée sur bois ou ciselée dans l'argent (médailles). De l'image populaire d'Épinal qui tient dans le portefeuille, à l'image monumentale signée par un artiste mexicain et destinée à orner l'intérieur des églises de la Vallée, la Vierge de Guadalupe a participé et entretenu le mythe des Amériques au cœur des Alpes.

En guise de conclusion

La Vierge de Guadalupe a « une prodigieuse capacité à se faire adopter de par le monde » (Stéphanie Migniot). En 1992, le pape Jean-Paul II dédie à Notre-Dame de Guadalupe une des chapelles de la basilique Saint-Pierre de Rome. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la Vierge de Guadalupe est accueillie à Notre-Dame de Paris. Le 12 décembre, une messe « à la mexicaine » y est célébrée, attirant chaque année quelques 2 500 fidèles latino-américains et européens. Le même jour, à Notre-Dame de Lourdes, les fidèles peuvent participer à une messe en espagnol, dans la basilique de Notre-Dame du Rosaire, avant de se joindre à la procession jusqu'à la chapelle dédiée à Notre-Dame de Guadalupe. Au printemps 2017, une réplique de l'image de la Vierge mexicaine, appelée aussi affectueusement « Lupita », a été installée à Saint-Germain l'Auxerrois, à Paris.

Enfin, dans son homélie du 12 décembre 2022, le pape François a célébré la mère protectrice qui arriva sur les terres d'Amérique, « notre Mère métisse ». Le même jour, une neuvaine intercontinentale à Notre-Dame de Guadalupe a été lancée sur le continent américain pour préparer la célébration du cinquième centenaire des apparitions, qui aura lieu en 2031.

Hélène Homps Brousse

⁶¹ Entouré de Mgr François-Xavier Loiseau, évêque de Digne, Riez et Sisteron, du père François Marot, curé de l'église de Barcelonnette, et de deux frères Trinitaires. La messe a été suivie d'une conférence sur la miraculeuse Image donnée en espagnol par le prélat mexicain.

⁶² Achéiropoïète : se dit d'une image, notamment de celle du Christ ou de la Vierge Marie, qui n'a pas été créée par la main de l'homme.

Notre-Dame du Laus





Apparition de la Vierge à Benoîte Rencurel

Vers 1680

Huile sur toile

H : 153 cm ; l : 190 cm

Sanctuaire Notre-Dame-du-Laus

© Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Inventaire général – Françoise Baussan

Histoire de Benoîte Rancurel et du sanctuaire Notre-Dame du Laus

Dans un petit village de montagne, Saint-Etienne d'Avançon, dans les Hautes-Alpes, une jeune bergère garde des moutons pour aider sa famille à survivre après la mort de son père. En 1654, Benoîte ne sait ni lire ni écrire mais elle est très pieuse et en parcourant la montagne avec son troupeau, elle prie la Vierge Marie en disant son chapelet. Contemporaine de Louis XIV, elle était née en 1647. Elle a en elle le profond désir de voir la sainte Vierge, Mère de Miséricorde. En mai 1664 saint Maurice lui apparaît en lui annonçant que son rêve va être exaucé. Dès le lendemain, une belle dame lui apparaît dans le vallon des Fours, dans le haut du village de Saint-Etienne. Ces apparitions vont durer quatre mois pendant lesquels elle va donner à Benoîte une éducation religieuse intensive. Le 29 août, la belle dame va lui révéler son identité : « Je suis Dame Marie, la mère de mon très cher Fils ». Puis fin septembre, la dame se manifeste à nouveau de l'autre côté de la vallée, à Pindreau et dit à Benoîte : « Allez au Laus, vous y trouverez une chapelle d'où s'exhaleront de bonnes odeurs et là très souvent vous me parlerez ». C'est au Laus que Marie révèle à Benoîte son projet, lui disant qu'elle avait demandé à son fils ce lieu pour la conversion des pécheurs et qu'il lui avait accordé. Elle confie à Benoîte la mission de faire construire une église et une maison pour les prêtres afin qu'ils reçoivent et confessent les pèlerins. En plus des apparitions mariales Benoîte a bénéficié de quatre apparitions du Christ sur une croix située en dessous du sanctuaire, dans un champ dominant la vallée.



Recouvrant la chapelle de Bon-Rencontre, l'église est édifiée entre 1666 et 1669. Dès le printemps 1665, les pèlerins affluent au Laus, environ 130 000 en dix-huit mois. Benoîte a reçu le don de lire dans les consciences et éclaire la démarche de conversion des pèlerins puis les envoie aux prêtres. Les conversions et guérisons sont très nombreuses et la Vierge continue pendant 54 ans à apparaître à Benoîte pour la soutenir dans sa tâche. Benoîte traverse aussi beaucoup d'épreuves et c'est épuisée par son dévouement sans faille qu'elle décède le 28 décembre 1718. Après la mort de Benoîte, les pèlerinages vont continuer sans faiblir et le sanctuaire connaît un rayonnement permanent.

Maître-autel et statue de Notre-Dame du Laus

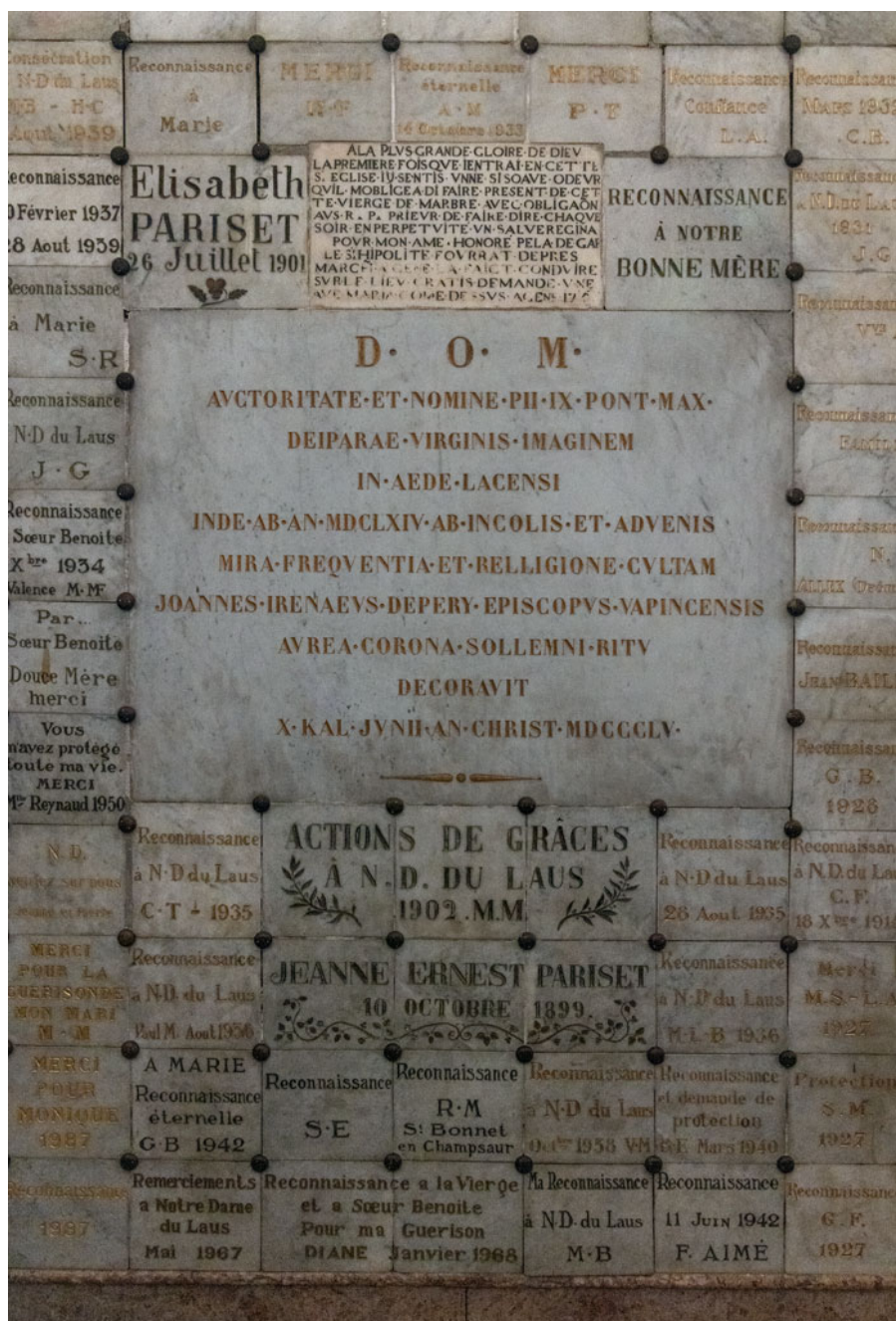
XIXe siècle

Sanctuaire Notre-Dame-du-Laus

© Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Inventaire général –

Françoise Baussan

C'est du vivant de Benoîte qu'un sculpteur gapençais qui s'était installé à Gênes, Honoré Pela, a voulu offrir une belle statue de marbre au sanctuaire en remerciement des grâces qu'il y avait reçues. Cette statue a été transportée depuis Gênes puis montée au Laus en 1716, pour y prendre la place qu'elle occupe aujourd'hui. Une plaque à gauche de la chapelle rappelle cette offrande.



Plaque de dédicace et ex-voto

Sanctuaire Notre-Dame-du-Laus

© Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Inventaire général – Françoise Baussan

À la Révolution, les prêtres de la Mission de Sainte-Garde, à qui était confié le sanctuaire du Laus depuis 1712, sont chassés le jour de la fête du Saint Rosaire, le premier dimanche d'octobre 1791. L'église et le couvent sont alors placés sous scellés après avoir été pillés. Le pèlerinage est interrompu par suite de la dévastation du sanctuaire et du départ des prêtres diocésains. Ensuite les différents lots qui constituaient la propriété foncière de Notre-Dame du Laus sont mis en vente aux enchères et achetés par différents amis du Laus.



Ex-voto à Notre-Dame du Laus

1841

Huile sur toile

H : 60 cm ; la : 49 cm (H : 72 cm ; la : 61 cm avec le cadre)

Sanctuaire Notre-Dame-du-Laus

© Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Inventaire général – Françoise Baussan

Par suite du concordat de 1801, Notre-Dame du Laus est sous la juridiction du diocèse de Digne, les évêchés de Gap et d'Embrun ayant été supprimés. Les amis du Laus qui avaient acheté les biens fonciers du Laus revendirent l'église et le presbytère à Mgr de Miollis en 1810, qui les paya avec ses propres deniers.

Sanctuaire Notre-Dame du Laus >

© Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Inventaire général – Françoise Baussan

Ensuite Notre-Dame du Laus fut confiée en 1819 par Mgr de Miollis aux Missionnaires de Provence, fondés par l'abbé Eugène de



Mazenod. Le diocèse de Gap fut ensuite recrée en 1822. Mgr de Miollis garda la propriété de l'église et du presbytère jusqu'en 1823. À cette époque, le siège épiscopal de Gap étant rétabli, M. Arbaud, vicaire général de Digne, est nommé évêque de Gap. Mgr de Miollis pensa, dès lors, qu'il ne devait pas conserver la propriété d'une église qui ne se trouvait plus sur son diocèse. Il en fit la cession légale et authentique à la fabrique de Notre-Dame-du-Laus, avec la seule charge d'une messe annuelle à perpétuité.

Au XIX^e siècle, Mgr Depéry, évêque de Gap, demande au Pape Pie IX de distinguer le sanctuaire en autorisant le couronnement de la Vierge de marbre qui est au-dessus de l'autel. Par ce couronnement, l'Eglise marque ainsi sa confiance en cette Vierge que les pèlerins viennent voir et prier avec ferveur, déclarant ainsi qu'elle est bien l'image de celle qui intercède auprès de son Fils pour ces pèlerins et pour l'Eglise. Mgr Depéry avait reçu la bulle de Pie IX en 1854 l'autorisant à couronner la Vierge du Laus, en commençant par le couronnement de Jésus. Le



couronnement de la statue de la Vierge du Laus, prévu en 1854, fut repoussé à l'année suivante en raison de l'épidémie de choléra, soit 139 ans après l'arrivée de la statue. Un tableau dans la basilique rappelle cet événement qui a amené au Laus une foule jamais vue jusqu'alors, venant de tout le diocèse et d'ailleurs (le tableau est représenté ci-dessus ⁶³).

⁶³ © Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Inventaire général – Françoise Baussan

En 1862 est consacrée une chapelle dite « du Précieux Sang » érigée pour abriter dans un reliquaire la croix sur laquelle le Christ était apparu à Benoîte. Les frères Charles et Edmond Tulasne, botanistes renommés, avaient fait don de cette chapelle dont les vitraux sont ornés des fleurs des Hautes-Alpes en leur souvenir. Une chasuble brodée rappelle cet événement.



Sanctuaire Notre-Dame-du-Laus, chapelle du Précieux Sang
© Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Inventaire général – Françoise Baussan

En 1892, le pape Léon XIII accordait, par une bulle pontificale du 18 mars, le titre de Basilique Mineure à l'église de Notre-Dame-du-Laus. À cette occasion, les chanoines de la cathédrale de Gap et le clergé offrirent à leur évêque, Mgr Prosper Amable Berthet, une magnifique crosse dans la volute de laquelle on voit l'apparition de la Vierge à Benoîte. La cérémonie d'attribution s'est déroulée le 8 septembre 1892, date à laquelle toute l'Eglise célèbre la naissance de la Vierge.

En 2008, Mgr Jean-Michel di Falco reconnaît officiellement le caractère surnaturel des apparitions et le 3 avril 2009, le pape Benoît XVI reconnaît les vertus de Benoîte qui est déclarée Vénérable, premier pas vers une reconnaissance de sa sainteté.

Odile Pavot



< Chasuble d'un ornement complet

(voile de calice, étole, manipule, bourse de corporal)

Drap d'or et broderies de soie ; h : 107 cm ; la : 66

Sanctuaire Notre-Dame-du-Laus

© Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Inventaire général – Françoise Baussan

Crosse de Mgr Prosper-Amable Berthet, évêque de Gap (détail) >

1892

Bronze doré et émaux ; h : 42 cm

Sanctuaire Notre-Dame-du-Laus

© Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Inventaire général – Françoise Baussan



Chaperon de chape

XIX^e siècle

H : 62 cm ; la : 58 cm

Dimension du médaillon : h : 26 cm ; la : 22,5 cm

Sanctuaire Notre-Dame-du-Laus

© Région Provence-Alpes-Côte d'Azur –

Inventaire général – Françoise Baussan



Ex-voto

1857

Huile sur toile

H : 29,5 cm ; la : 39,5 cm (h : 37 cm ; la : 47 cm
avec le cadre)

Sanctuaire Notre-Dame-du-Laus

© Région Provence-Alpes-Côte d'Azur –

Inventaire général – Françoise Baussan





^ Cœur « reliquaire » de Pierre Joseph de Bourcet

1780 ?

Plomb

H : 21 cm ; la : 18 cm ; pr : 9 cm

Sanctuaire Notre-Dame-du-Laus

© Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Inventaire général – Françoise Baussan

Le cœur de Pierre Joseph de Bourcet

Le cœur de Pierre Joseph de Bourcet est conservé dans le sanctuaire de Notre-Dame-du-Laus. Il est abrité dans un réceptacle cordiforme en plomb scellé, muni d'un anneau de suspension et portant une inscription gravée. F. Allemand, qui en propose une étude, écrit à la fin du XIX^e siècle :

« Il voulut que son cœur, après sa mort, fut déposé dans le sanctuaire du Laus, et c'est là qu'il repose encore, enfermé dans un cœur en plomb suspendu à l'un des piliers de l'abside » ⁶⁴.

Le cœur est l'organe qui a la plus grande valeur symbolique : c'est selon Stanis Perez « le lieu de la sensibilité, de la piété, de la foi » ⁶⁵. Celui-ci est embaumé afin de prévenir sa putréfaction, parfois trempé dans de l'alcool ou de l'huile de térébenthine, puis déposé dans un réceptacle funéraire, parfois improprement appelé « reliquaire du cœur » (comme l'écrin du cœur d'Anne de Bretagne, du début du XVI^e siècle). Cette pratique, tout d'abord réservée aux souverains, s'est développée dans le royaume au XIII^e siècle à partir de l'inhumation de Blanche de Castille, morte en 1252, la mère de saint Louis.

Dans le cas de Pierre Joseph de Bourcet, il s'agit probablement d'une forme d'ex-voto, le don matérialisant à la fois une demande de protection, une manifestation de la dévotion et, peut-être, un remerciement. L'inscription gravée mentionne les noms et qualités de Pierre Joseph de Bourcet ainsi que la date de sa mort, le 14 octobre 1780, à Meylan, près de Grenoble, sans laisser de postérité de son mariage avec Marianne de Penne, la fille du directeur des fortifications de Marseille, mais ayant adopté en 1771 son neveu, Pierre-Jean de Bourcet. Ce dernier est un proche de la famille royale et c'est durant la Restauration que Louis XVIII lui accorde le titre de comte à titre héréditaire. C'est vraisemblablement pour cette raison que les armoiries de Pierre Joseph, gravées à l'avant du cœur reliquaire, porte une couronne comtale. Celui-ci aurait voué une dévotion particulière à Notre-Dame-du Laus.

L'un des portraits conservé au musée de Grenoble le montre en buste, coiffé d'une perruque et vêtu d'une cuirasse sur laquelle est passée son habit bleu brodé d'or. Il porte en écharpe le large ruban rouge de l'ordre de Saint-Louis – la décoration des militaires créée par Louis XIV en 1693, délivrée indifféremment aux nobles et aux roturiers – dont il est écrit sur le cœur qu'il en serait « grand-croix », soit la plus haute des trois classes, mais en réalité, Bourcet n'était que commandeur de l'ordre de Saint-Louis, soit la deuxième classe après celle de chevalier. Bourcet porte aussi la plaque de l'ordre de Saint-Michel, un ordre de chevalerie créé par Louis XI en 1469.



Portrait de Pierre Joseph de Bourcet >

Son portrait est par ailleurs mis en abyme dans une autre toile datant de 1791 peinte par Charles-Paul Landon, représentant son neveu et sa famille, conservée au musée de Grenoble.

Huile sur toile, 75,5 x 62,5 ; legs Mme Ponson Rochon née Froment de Champlagarde en 1902
Ville de Grenoble/Musée de Grenoble, J.-L. Lacroix

⁶⁴ Abbé F. ALLEMAND, « Le chevalier de Jarjayes », *Bulletin de la société d'études des Hautes-Alpes*, janvier 1896, p. 128 : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5700801v/f164.image>.

⁶⁵ Stanis PEREZ, *Le corps du Roi*, Paris, Perrin, 2018.



Les armoiries de Joseph de Bourcet sont gravées sur un des côtés du réceptacle du cœur : « D'azur, à un cavalier d'argent portant un étendard, cantonné de quatre étoiles d'argent », et une devise : *Bellicae virtutis praemium*, en l'occurrence la devise de l'ordre de Saint-Louis : « Le prix de la vertu guerrière » ⁶⁶.

Bourcet appartient au corps des ingénieurs du génie militaire et fut nommé en 1742 ingénieur en chef de Mont-Dauphin puis durant la guerre de sept ans (1756-1763) directeur des fortifications du Dauphiné. Il accéda à la noblesse lors de sa promotion au grade de maréchal de camp en 1756 avant d'être nommé lieutenant général des armées du roi en 1762.



Son grand œuvre fut la réalisation de la cartographie militaire des Alpes, conduite de 1748 à 1754 dont est présenté un extrait ci-contre ⁶⁷. Bourcet est aussi l'auteur de plusieurs ouvrages, en lien avec ses activités militaires.

Jean-Christophe
Labadie

⁶⁶ Selon RIVOIRE DE LA BATIE (*Armorial du Dauphiné contenant toutes les familles nobles ou notables de cette province*, Lyon, impr. Louis Perrin, 1897), Bourcet se distingua au Pas-de-Suze et prit un drapeau à l'ennemi, d'où ses armoiries, décrites aussi ainsi : « D'azur au cavalier d'argent, tenant un guidon de même, accompagné de quatre étoiles aussi d'argent, deux et deux, à la bordure de gueules ». Sur le cœur reliquaire, le blason est sommé d'une couronne comtale.

⁶⁷ Arch. nat., 1 Fi 300, Carte géométrique du Haut-Dauphiné de la frontière ultérieure et du comté de Nice, sous la direction de Bourcet, maréchal de camp, dressée entre 1749 et 1764 par le sieur Villaret.

La rue du Bac





La « Médaille miraculeuse »

Afin de répondre à l'injonction de la Vierge, dans son apparition du 27 novembre 1830, Catherine Labouré insiste auprès de son confesseur pour qu'une médaille soit frappée. Bien que réticent, le Père Jean-Marie Aladel, soumet l'affaire à l'archevêque de Paris, Mgr de Quélen qui accepte mais entend « ne préjuger en rien sur la nature [...] On jugera par les effets ⁶⁸ ».

L'orfèvre parisien, Adrien Vachette ⁶⁹ est alors sollicité pour dessiner et créer cette médaille sur les éléments de la vision de Catherine donnés par le confesseur. Mille cinq cents exemplaires sont livrés en juin 1832 puis distribués par les Filles de la Charité aux malades alors que la capitale est frappée par une épidémie de choléra. Guérisons et conversions se multipliant, le succès immédiat et massif est stupéfiant, la médaille sera désormais appelée la « Médaille miraculeuse » (1834). La médaille est alors produite à l'échelle industrielle avec plus d'un million d'exemplaires en 1835 ; en 1842 avec dix millions d'exemplaires elle est répandue dans le monde entier.

Le modèle actuel de la médaille -dite miraculeuse- respecte le dessin original d'Adrien Vachette, néanmoins il y eut quelques variantes au début de sa production. De forme ovale, ses dimensions sont extrêmement variées (de 0,8 cm jusqu'à 3 cm), de même pour sa matière, métal argenté, doré ou émaillé, or ou argent, fer blanc. Elle porte sur une face (l'avvers), la figuration de la Vierge seule, debout sur un globe terrestre, qui écrase un serpent ; ses bras sont ouverts, de ses mains étendues s'échappent des rayons ; l'année de la vision « 1830 » est mentionnée en dessous.

Sur le pourtour, l'invocation suivante : « O MARIE CONÇUE SANS PÉCHÉ PRIEZ POUR NOUS QUI AVONS RECOURS À VOUS ».

Sur la seconde face (le revers), la lettre « M » (initiale de Marie) est surmontée d'une petite croix, au-dessous les Sacrés Cœurs de Jésus et Marie (le cœur de Jésus entouré d'une couronne d'épines et le cœur de Marie transpercé d'un glaive). Douze étoiles sont gravées au pourtour. Afin d'être portée au cou ou épinglée à un vêtement, elle est munie d'un anneau de suspension.

< « Immaculée Conception. La médaille dite miraculeuse »

« Conforme au double tableau d'après lequel a été frappée »

Estampe

H : 54,4 cm ; La : 38,2 cm

Archives de la communauté Sainte-Madeleine de Marseille à Ganagobie

© Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Inventaire général – Jean-Pierre Garufi

⁶⁸ Philippe ROCHE, « La médaille miraculeuse », dans *Catholicisme, hier, aujourd'hui, demain*, Lille, Letouzey, 1979, t. 8, col. 1 042-1 043. Brigitte WACHE, « Rue du Bac (Paris) », dans *Dictionnaire historique de la Vierge Marie. Sanctuaires et dévotions XVI^e-XXI^e siècle*, Paris, Perrin, 2017, p. 420-422.

⁶⁹ L'orfèvre Adrien-Jean-Maximilien Vachette (1753-1839), actif quai de l'Horloge à Paris de 1779 à 1839, était renommé pour ses boîtes et ses tabatières en pierres rares ou précieuses ou à portraits.



Médailles de la rue du Bac dites « Médailles miraculeuses » (avers), XIX^e et XX^e siècles

Archives de la communauté Sainte-Madeleine de Marseille à Ganagobie

© Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Inventaire général – Jean-Pierre Garufi

L'iconographie de la médaille commanditée par le Père Aladel à Adrien Vachette est une interprétation personnelle du récit de Catherine Labouré. Certains détails de la vision ne correspondent pas exactement, ainsi le globe terrestre surmonté d'une croix des mains de la Vierge a disparu. De même, l'éclat des pierreries aux doigts de Marie n'a pu être traduit dans le métal.



Médailles de la rue du Bac dites « Médailles miraculeuses » (revers), XIX^e et XX^e siècles

Archives de la communauté Sainte-Madeleine de Marseille à Ganagobie

© Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Inventaire général – Jean-Pierre Garufi

Pour le Père Aladel, ainsi qu'il le précisait dans ses écrits, le message essentiel de la médaille devait être celui de la conception immaculée de Marie, la Vierge étant apparue « telle qu'elle est représentée d'ordinaire sous le titre d'Immaculée Conception, en pied et tendant les bras ».

On considère en effet que le modèle choisi pour représenter la Vierge sur la médaille serait celui de la réplique réduite d'une statue très célèbre de l'église Saint-Sulpice à Paris, intitulée « Immaculée Conception »⁷⁰, avec toutefois quelques différences.

Aux siècles précédents, la représentation des apparitions ne prenait pas en compte l'intégralité du récit des voyants, l'originalité de l'iconographie la médaille miraculeuse réside dans le respect du contexte précis de l'événement : le lieu et la date qui attestent de sa réalité, le message de la Vierge à la voyante⁷¹. La popularité de la médaille miraculeuse et la promotion de la dévotion à l'Immaculée Conception par le clergé ont ainsi renouvelé l'iconographie mariale. Le modèle iconographique fondé sur la conformité au récit des voyants s'imposera pour La Salette (1846), Lourdes (1858) et Pontmain (1871).

La conclusion de l'enquête canonique, ordonnée par Mgr de Quélen en 1836, a établi clairement le fait que « la Médaille tire son origine d'une vision et [qu'] elle est la copie fidèle du tableau vu par Sœur Catherine... ». À la suite de quoi, l'archevêque de Paris a exhorté les fidèles à porter la médaille et à répéter souvent la prière qui y est gravée⁷².

Au XXI^e siècle, la Congrégation pour le culte divin⁷³, exprime à propos de l'iconographie de la « médaille miraculeuse » qu'elle récapitule les mystères de la foi concernant la personne de Marie :

« Son symbolisme particulièrement riche évoque à la fois le mystère de la Rédemption, l'amour du Cœur du Christ et du Cœur douloureux de Marie, la vocation de la Vierge Marie en tant que médiatrice de toutes grâces, le mystère de l'Église, les relations entre la terre et le ciel, et entre la vie temporelle et la vie éternelle ».

Grâce à la « médaille miraculeuse », vendue à des millions d'exemplaires, la Vierge Marie apparue à Catherine Labouré, rue du Bac à Paris, est vénérée dans le monde entier.

Marie-Christine Braillard

⁷⁰ L'œuvre d'Edme Bouchardon créée en 1734 pour l'église Saint-Sulpice à Paris, représentant l'Immaculée Conception, a été popularisée par l'estampe de Dominique Sornique de 1744. Détruite durant la Révolution, la statue de Bouchardon est remplacée en 1832 par une réplique en bronze, de taille plus réduite, réalisée par l'orfèvre Choiselat.

⁷¹ Pauline CARMINATI, « Sous le signe de la Vierge », *Le Paradis en boutique*, Presses universitaires de Rennes, 2024, <https://doi.org/10.4000/books.pur.196321>

⁷² Mandement de Mgr de Quélen du 15 décembre 1836.

⁷³ « Les médailles de la Vierge Marie », *Directoire sur la piété populaire, principes et orientations*, § 206, Cité du Vatican, décembre 2001.

La Vierge de La Salette





PÈLÉRINAGE DE NOTRE DAME DE LA SALETTE.

PAR CORPS (ISÈRE).

L'apparition

En 1846, l'apparition à La Salette et son traitement par l'autorité ecclésiastique – première apparition officiellement reconnue au XIX^e siècle – ouvre la voie en termes de procédure de reconnaissance. En 1846, l'évêque du lieu, Mgr de Bruillard, met en place une commission d'enquête chargée de lui fournir les éléments pour prononcer un jugement, puis il soumet son jugement à Rome, c'est-à-dire à l'époque à la Congrégation des rites. Cette procédure sera reprise pour toutes les reconnaissances officielles qui vont suivre. Jusque-là aucune mariophanie n'avait fait l'objet d'un jugement explicite et canonique sur son caractère surnaturel.

Le 19 septembre 1846, deux jeunes bergers Maximin Giraud (11 ans) et Mélanie Calvat (15 ans), gardant leur troupeau sur les hauteurs à proximité de leur village de montagne de La Salette (La Salette-Fallavaux, Isère), voient une « dame » assise et en pleurs, la tête entre les mains et les coudes sur les genoux baignée de lumière. L'apparition adresse aux enfants un message est « message sobre et ferme – appel à respecter le repos dominical et à participer dignement à la célébration eucharistique, dénonciation du blasphème involontaire que constituent les jurons (plaie des campagnes à l'époque), invitation à la conversion et promesse de grâces et de bienfaits si l'on accomplit la volonté de Dieu ».

Mgr de Bruillard, évêque de Grenoble écrit, dans son mandatement de 1851 : « nous jugeons que l'apparition de la Sainte Vierge à deux bergers, le 19 septembre 1846, sur une montagne des Alpes, située dans la paroisse de La Salette, de l'archiprêtré de Corps, porte en elle-même tous les caractères de la vérité, et que les fidèles sont fondés à la croire indubitable et certaine ». Aussi l'évêque autorise le culte de Notre-Dame de la Salette et annonce la construction d'un sanctuaire.

En 1852 ⁷⁴, la première prière est posée mais le sanctuaire n'est achevé qu'en 1863. En 1879, Léon XIII accorde à l'église de La Salette le titre de basilique mineure tandis que la statue du maître-autel est couronnée.

< « Pèlerinage de Notre-Dame de La Salette »

Estampe

XIX^e siècle

H : 45,7 ; la : 30,9 cm

Archives de la communauté Sainte-Madeleine de Marseille à Ganagobie

© Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Inventaire général – Jean-Pierre Garufi

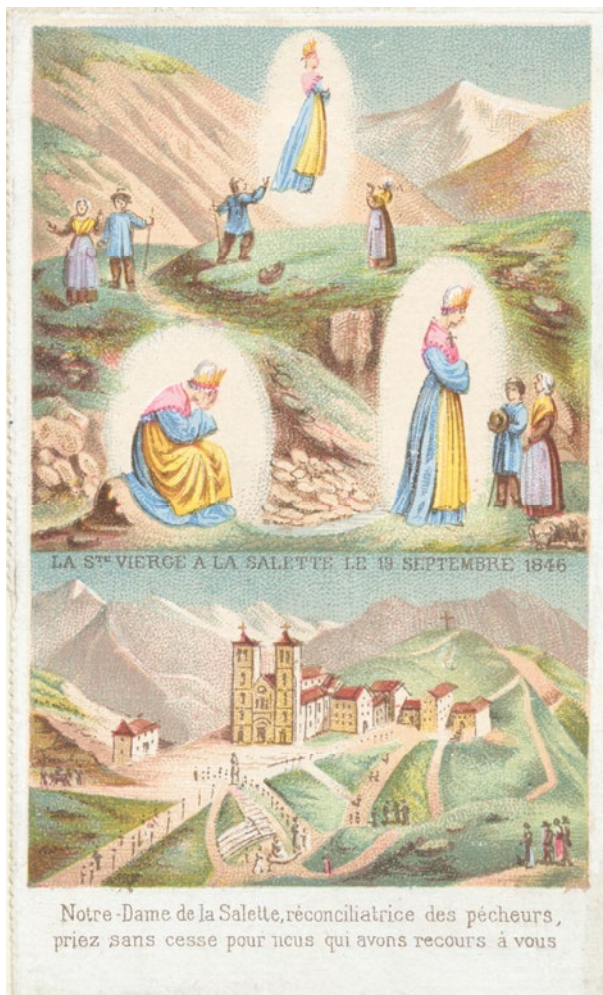
⁷⁴ Louis BOREL, *Notre-Dame de la Salette*, Paris, Letouzey et Ané, 1923.

L'iconographie

La représentation de la Vierge de La Salette s'inspire très largement de la description qu'en donne Mélanie Calvat. Son témoignage est une première fois publié⁷⁵ en 1879, avec l'*Imprimatur*⁷⁶ puis réédité.

La voyante décrit Marie comme « belle, blanche, immaculée » mais aussi comme « une bonne Mère, pleine de bonté, d'amabilité, d'amour pour nous, de compassion de miséricorde ». Elle porte une couronne de roses « d'où s'élevaient comme des branches d'or [...] le tout formant comme un diadème ». Autour de son cou, suspendue à une chaîne, la Vierge à une croix d'or avec un Christ en croix, et, aux deux extrémités un marteau et une tenaille. Une deuxième « chaîne », un peu plus large, pèse également sur son buste. Sa tenue est composée d'un tablier doré « plus brillant que plusieurs soleils ensemble », et de souliers blancs « mais d'un blanc argenté brillant » avec une boucle d'or et des roses tout autour. Et la Vierge pleure :

« Ses larmes coulaient une à une [...] pour mieux montrer son Amour oublié par les hommes ». Mélanie ajoute « les yeux de la belle Immaculée étaient comme la porte de Dieu, d'où l'on voyait tout ce qui peut enivrer l'âme ».



En sculpture, en peinture ou encore en vitrail, la Vierge de La Salette, reprenant ces caractéristiques qui permettent de l'identifier aisément, est figurée suivant les trois étapes de l'apparition. Tout d'abord, « Vierge en pleurs », elle est assise, pleurant, la tête entre les mains. Ensuite, « Vierge de la conversation », elle se tient debout, s'adressant aux deux enfants qui, dans ce cas, sont donc également représentés. Enfin, figurée seule, le visage tourné vers les cieux, elle semble en mouvement, c'est le moment où l'apparition, après s'être éloignée, s'élève dans les airs avant de disparaître progressivement. Sur les images de piété, les différentes étapes de l'apparition peuvent se suivre.

< « Notre-Dame de La Salette, réconciliatrice des pêcheurs »

XIX^e siècle

Archives de la communauté Sainte-Madeleine de Marseille à Ganagobie

© AD AHP, Sébastien Schmitt

⁷⁵ ASSOCIATION DES ENFANTS DE N.D. DE LA SALETTE ET SAINT GRIGNON DE MONTFORT, *Témoignages historiques sur Mélanie Calvat bergère de la Salette*, Paris, F.X. de Guibert, 1993.

⁷⁶ *Imprimatur* : autorisation d'imprimer avec un contrôle sous la responsabilité du siège apostolique, ou confiée à l'évêque du lieu.



La première statue a été conçue par Jean-Baptiste Fabisch ⁷⁷. C'est la notoriété acquise par la réalisation de la statue de la Vierge de Notre-Dame de Fourvière qui conduit le sculpteur à La Salette, sur la demande Berruyer, architecte de la basilique. Le modèle de la statue de La Salette est soumis à l'évêque de Grenoble en 1859, achevé la même année et expédié l'année suivante. Exécutée en bronze doré, la statue est tout d'abord placée dans la petite chapelle carrée construite sur le lieu même de l'apparition en 1857. Elle montre la Vierge debout, en mouvement, les yeux levés vers le ciel. Le modèle est notamment repris par Pierre Vermare, élève de Fabisch. Elle est déplacée, vers 1864, au nord du domaine, vers le cimetière car une statue et un groupe sculpté ⁷⁸ sont alors commandés à Henri-Hamilton Barrême ⁷⁹. Le sculpteur interroge les deux témoins pour être au plus juste dans les choix iconographiques ⁸⁰. La statue montre la Vierge pleurant, le groupe sculpté, la Vierge de la conversation. Réalisés en fonte de fer, ils sont érigés à La Salette en 1864. Les deux œuvres deviennent très rapidement populaires et sont réédités par des fabricants notamment lyonnais.



« N.-D de La Salette » ^

Statue de frère Marie-Bernard

Au verso : prière du Pape Pie XI (12 décembre 1833)

Édition Secrétariat de La Salette, Grenoble (Isère)

© Archives de la communauté Sainte-Madeleine de Marseille à Ganagobie

Maïna Masson-Lautier

< La conversation de Notre-Dame de La Salette

1866 (?)

Terre cuite moulé, coulé, peint, polychrome, doré

H : 110 cm ; la : 47 cm ; pr : 40 cm (avec socle)

Église paroissiale de Saint-Maime

© Marie-Christine Braillard

La Vierge, habillée en costume régional et coiffée d'un diadème et d'une couronne de fleurs, se tient debout, le visage penché vers les deux jeunes bergers. Ses bras sont croisés, les mains cachées dans ses manches, un Christ en croix avec marteau et tenaille est appliqué sur la poitrine.

En-dessous de la Vierge, les enfants, Mélanie Calvat et Maximin Giraud de part et d'autre d'un ruisseau, la regardent. Le groupe sculpté, en terre cuite moulée, repose sur un socle hexagonal représentant des rochers. La Vierge est peinte avec des rehauts dorés (couronne, robe, tablier).

Le groupe sculpté et le tableau (situé au-dessus de l'autel), représentant l'apparition de Notre-Dame de La Salette, ont sans doute été installés dans l'église lors de l'institution de la confrérie « *Notre-Dame de la Salette, réconciliatrice des pécheurs* », le 1^{er} septembre 1866 par Mgr Julien Merieu, évêque de Digne. La confrérie comptait à sa fondation quatre-vingt-douze membres demeurant à Saint-Maime, Dauphin, Mane, Saint-Michel et Forcalquier.

⁷⁷ Élisabeth HARDOUIN-FUGIER, Étienne GRAFE (dir.), *Les peintres de l'âme : art lyonnais du XIX^e siècle*, catalogue de l'exposition du musée des Beaux-Arts de Lyon, juin-septembre 1981, Lyon-musée des Beaux-Arts, 1981, p. 76, 87, 88. Jean-Baptiste Fabisch (1812-1886) est un sculpteur lyonnais connu pour ses œuvres religieuses au XIX^e siècle, et notamment pour la réalisation de la première statue de la Vierge à Lourdes et de celle de Fourvière.

⁷⁸ <https://anosgrandshommes.musee-orsay.fr/index.php/Detail/objects/3959>

⁷⁹ Henri-Hamilton Barrême (1795-1866), sculpteur établi à Angers et spécialisé en statuaire religieuse et plus précisément la représentation de la Vierge Marie.

⁸⁰ Émile GRIMAUD, « Notices et comptes rendus », *Revue de Bretagne et de Vendée*, dixième année, deuxième série, t. X, 1886, p. 241-242.

La Vierge de Lourdes





L'apparition

En février 1858, Marie-Bernarde (appelée communément Bernadette) Soubirous (12 ans), jeune fille de condition très modeste et de santé fragile, part chercher du bois près du rocher de Massabielle, à Lourdes (Hautes-Pyrénées). Dans la partie supérieure de la grotte, lui apparaît une « dame habillée de blanc ; elle avait une robe blanche, un voile blanc, une ceinture bleue et une rose jaune sur chaque pied ».

Parmi les dix-huit apparitions, celle du 25 mars, jour de la fête de l'Annonciation, est sans doute la plus importante : la Vierge Marie se présente à Bernadette comme l'Immaculée Conception. Chacun voit, à quatre ans à peine après la proclamation du dogme, la « voix du ciel » venue confirmer la voix du pape.

Mgr de Laurence, évêque de Lourdes, le 18 janvier 1863 après avoir institué une commission d'enquête, écrit :

« Nous jugeons que l'Immaculée Marie, Mère de Dieu, a réellement apparu à Bernadette Soubirous le 11 février 1858 et les jours suivants, au nombre de dix-huit fois, dans la grotte de Massabielle, près de la ville de Lourdes que cette apparition revêt tous les caractères de la vérité et que les fidèles sont fondés à la croire certaine ».

En 1866, Bernadette entre chez les Sœurs de la Charité et de l'Instruction chrétienne à Nevers ; elle y meurt en 1879 et est canonisée en 1933.

En 1864, Joseph Fabisch sculpte une statue de la Vierge qui est placée dans la grotte. Le 19 mai 1866, la première messe est célébrée dans la crypte de l'église alors en construction, celle-ci est élevée au rang de basilique en 1874 tandis que la statue de Notre-Dame de Lourdes est couronnée en 1876.

Aujourd'hui Lourdes est réellement considérée comme une « cité mariale » et voit toujours un afflux de pèlerins très important (plus de trois millions en 2024).

Maïna Masson-Lautier

< « Notre Dame de Lourdes »

Boite à musique, XIX^e siècle

H : 16 cm ; L (socle) : 12,5 cm ; la : 7 cm

Communauté Sainte-Madeleine de Marseille à Ganagobie

© Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Inventaire général – Jean-Pierre Garufi



Lourdes, Marie et Bernardette

Manufacture Giscard, Toulouse, 2^e quart du XX^e siècle

Plâtre peint et doré

H : 130 et 82 cm

Chapelle Sainte-Anne à Gévaudan, Barrême

© Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Inventaire général – Marc Heller

L'iconographie

Les premières représentations de Notre-Dame de Lourdes restent attachées à la fois au modèle iconographique de l'Immaculée Conception et à celui de la médaille miraculeuse tout en intégrant les nouveaux attributs révélés par Bernadette Soubirous :

« Je vis une Dame habillée de blanc ; elle avait une robe blanche et une ceinture bleue et une rose jaune sur chaque pied, couleur de la chaîne de son chapelet ».

L'attitude de la Vierge reprend celle de la Médaille miraculeuse ; la position des bras de la « Dame » au moment de sa révélation confirme ainsi le dogme énoncé par Pie IX en 1854 :

« Tenant ses bras tendus, elle leva les yeux en regardant le ciel, puis elle me dit qu'elle était l'Immaculée Conception ⁸¹ ».

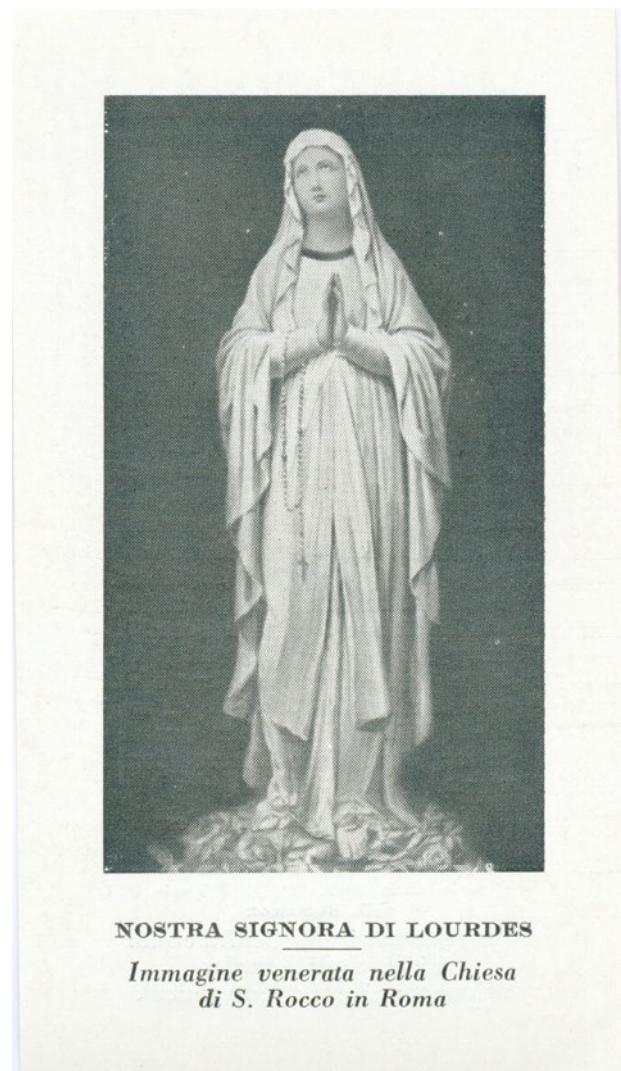
C'est d'ailleurs cette position des bras tendus que retinrent les éditeurs d'images comme Bouasse-Lebel pour représenter Notre-Dame de Lourdes avant même la reconnaissance officielle des apparitions par l'Église, geste qu'ils remplacèrent ensuite par celui des mains jointes.

Les premières représentations furent ensuite modifiées par les détails publiés en janvier 1862 dans le mandement sur les apparitions de Mgr Laurence, évêque de Tarbes, en particulier sur la position des mains de la Vierge :

« Le jour de l'Annonciation, Bernadette demanda par trois fois à l'être mystérieux, qui il était. Alors, l'Apparition relève ses mains, les joint à la hauteur de la poitrine, lève les yeux au ciel, et s'écrie d'un air souriant : Je suis l'Immaculée-Conception.

Tel est en substance le récit que nous avons recueilli de la bouche de Bernadette, en présence de la commission réunie pour l'entendre une seconde fois ⁸²». En 1863, cinq ans après l'apparition, deux Lyonnaises, Sabine et Elfrid Lacour commandent une statue de la Vierge à Joseph Fabisch ⁸³ pour être placée dans la grotte.

Nostra Signora di Lourdes >
Archives de la communauté Sainte-Madeleine de
Marseille à Ganagobie
© AD AHP, Sébastien Schmitt



⁸¹ Joachim BOUFFLET, Philippe BOUTRY, *Un signe dans le ciel, Les apparitions de la Vierge*, Paris, Grasset, 1997, p. 153-154.

⁸² Pauline CARMINATI, « Sous le signe de la Vierge », *Le Paradis en boutique*, Presses universitaires de Rennes, 2024, p. 197-220. <https://doi.org/10.4000/books.pur.196321>

⁸³ <https://anosgrandshommes.musee-orsay.fr/index.php/Detail/objects/15288>

Accompagné de l'abbé Blanc – qui se méfie des artistes « toujours tentés de mettre du leur dans leurs œuvres » – Fabisch rencontre Bernadette Soubirous. En présence de l'abbé, elle répond aux vingt questions préparées. À partir de ce témoignage, il sculpte dans le marbre une représentation qui est placée dans la grotte en 1864 ⁸⁴.

Josef Ignaz Raffl utilise également la même iconographie. Et, profitant du succès considérable de la dévotion, de nombreux fabricants de statues religieuses bien que soumis à l'obligation de respecter la représentation officielle éditèrent eux aussi leur propre modèle avec de légères variantes.



Notre-Dame de Lourdes

Plâtre moulé peint

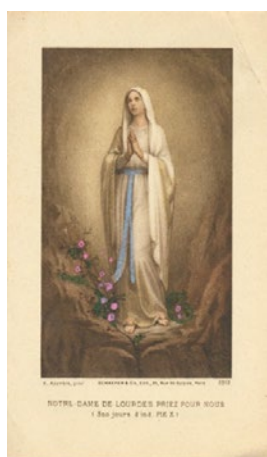
H (socle) : 17,5 cm ; h = 14,5 cm

Archives de la communauté Sainte-Madeleine de Marseille à Ganagobie

© Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Inventaire général – Jean-Pierre Garufi

⁸⁴ Élisabeth HARDOUIN-FUGIER, Étienne GRAFE (dir.), *Op. cit.*, p. 76-79.

Cette diversité de représentations se retrouve dans les images de dévotion de Lourdes où la Vierge est représentée dans la cavité de la grotte Massabielle éclairée par un halo lumineux, seule sans Bernadette.



« **Notre-Dame de Lourdes priez pour nous** » (300 jours d'indulgence] Pie X). E. Arambre pinxit.
Au verso : Souvenir de la messe jubilaire de frère Paul Teissere O.S.B. (1910-1960) (manuscrit).
Schaefer & Cie éditeur, 25 rue St-Sulpice, Paris, n° 2512.

« **Notre-Dame de Lourdes priez pour nous** »
(300 jours d'indulgence] Pie X)
Au verso : Prière à Notre-Dame de Lourdes de Mgr Schoeffer
F. Schaefer éditeur, 25 rue St-Sulpice, Paris, n° 513 B

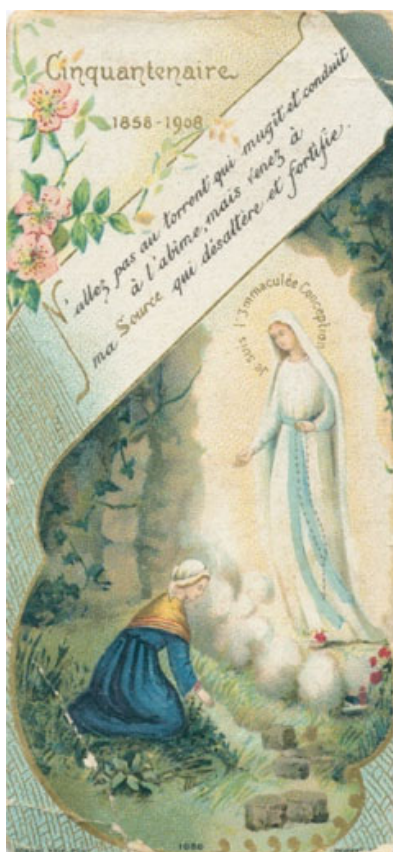
« **Je suis l'Immaculée Conception** ».
Au verso : Invocations faites pendant la procession du Saint-Sacrement devant les malades
Éditeur de Gerval, 27, rue St-Sulpice, Paris, n° 608

© Archives de la communauté Sainte-Madeleine de Marseille à Ganagobie



« **Je suis l'Immaculée Conception** »
« (Paroles de la T.S. Vierge à Bernadette Soubirous)
Apparition du 25 mars 1858 ».
Au verso, manuscrit : « *Au Révérend Père Dom Ruedin
hommage respectueux. Lourdes 11-13 mai 1920, de
Boury* ».
Édition Bouasse Jeune, Paris
© Archives de la communauté Sainte-Madeleine
de Marseille à Ganagobie

Plus nombreuses encore sont les images représentant une vue générale de l'apparition où figurent la Vierge dans la grotte, la Source et Bernadette agenouillée en prière. On remarque le traitement fantaisiste de son capulet (coiffe pyrénéenne).



« À la grotte bénie
j'ai prié pour vous ! » >

Photo Durand-Lourdes.

Au verso : « Hospitalité de N.D. de
 Lourdes, Acte de consécration »

© Archives de la communauté Sainte-
Madeleine de Marseille à Ganagobie

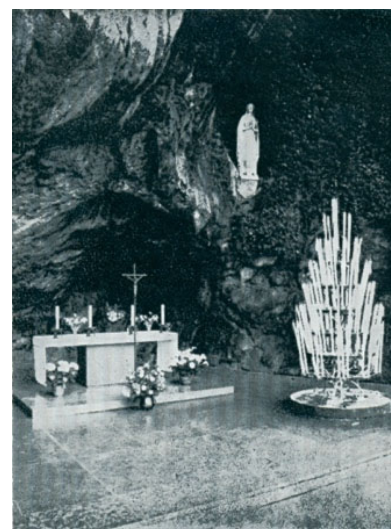


Photo Durand - Lourdes

A la Grotte bénie
j'ai prié pour vous !

« Cinquantenaire, 1858-1908 » ^

« N'allez pas au torrent qui mugit et conduit à l'abîme, mais venez à ma Source qui désaltère et fortifie »

Au verso : Invocations

Bonamy éditions, Poitiers

© Archives de la communauté Sainte-Madeleine de Marseille à Ganagobie



< « Je suis l'Immaculée Conception. Aux
pieds de Marie j'ai prié pour vous »

Au verso : « Dates des 18 apparitions et
paroles de la sainte Vierge »

© Archives de la communauté Sainte-
Madeleine de Marseille à Ganagobie



« Aux pieds de N.D. de Lourdes j'ai prié pour vous » ^

© Archives de la communauté Sainte-Madeleine de Marseille à Ganagobie

Certaines comportent la basilique de l'Immaculée-Conception (1871) et la basilique du Rosaire (1889) ou pour les plus récentes la basilique Saint-Pie X (1958). D'autres encore représentent la grotte et ses parois rocheuses recouvertes des béquilles en ex-voto.

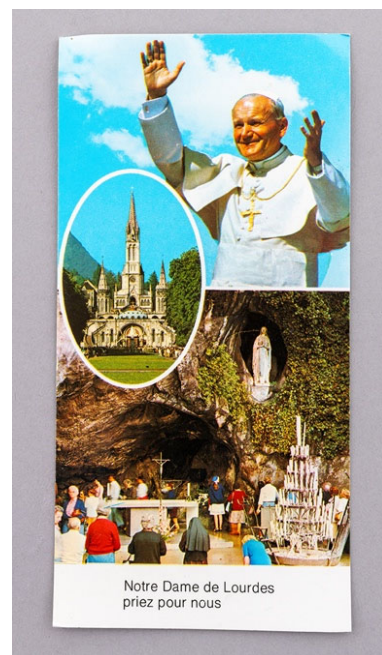
Marie-Christine Braillard

« Notre Dame de Lourdes priez pour vous » >

Image éditée à la suite du premier pèlerinage à Lourdes du pape Jean-Paul II
les 14 et 15 août 1983

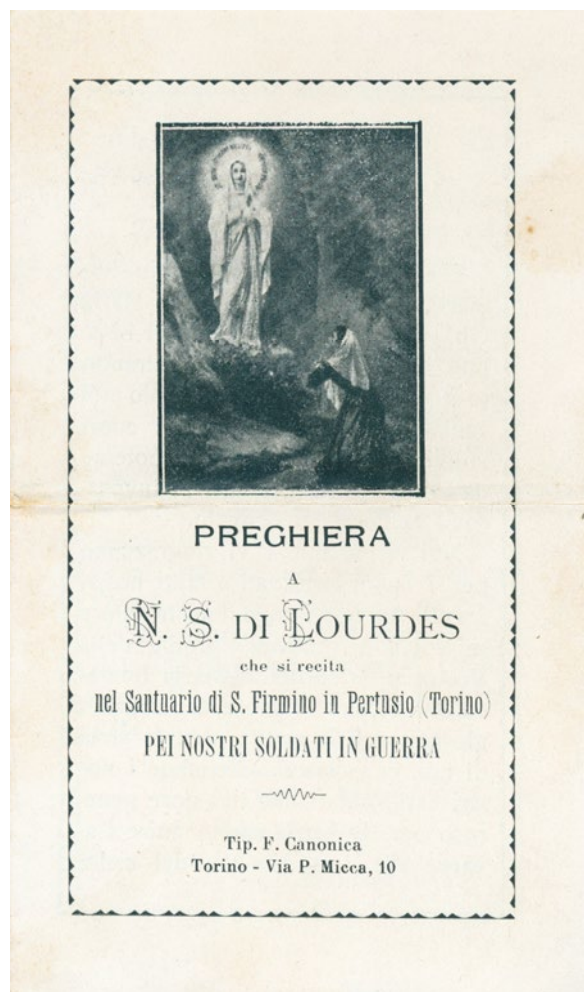
Au verso : prière de l'abbé Henri Perreyve (1831-1865)

© Archives de la communauté Sainte-Madeleine de Marseille à Ganagobie



< « Notre Dame de Lourdes priez pour vous »

Statue de Georges Serraz (1883-1964)
Édition At. G. Serraz, 49 Bd. Brune, Paris
© Archives de la communauté Sainte-Madeleine de Marseille à Ganagobie



« Preghiera a N.S. di Lourdes » >
[Prière à Notre Dame de Lourdes]

© Archives de la communauté Sainte-Madeleine de Marseille à Ganagobie

Lourdes : trois « grottes » bas-alpines

Le grand nombre et la variété des édifices religieux est une des caractéristiques du XIX^e siècle avec ses églises – reconstruites ou édifiées –, ses chapelles de secours ou de dévotion, des croix et ses calvaires établissent à nouveau un réel maillage religieux du paysage. Les mariophanies suscitant un véritable engouement, des répliques de la grotte de Lourdes, plus ou moins sophistiquées, sont édifiées⁸⁵.

Les grottes de Lourdes sont des édicules évoquant la grotte miraculeuse, formée souvent d'un rocher artificiel ou aménagé abritant une statue de l'Immaculée Conception dans une niche et au pied duquel une statue de Bernadette la représente priant. À Digne, deux lieux évoquent cette dévotion : une chapelle près du petit séminaire ; une grotte construite sur l'emprise de l'établissement Saint-Domin, occupé par les sœurs de Notre-Dame-des-Anges.

Les grottes dignoises

À Digne comme généralement ailleurs en France, ces grottes sont des espaces en plein vent, où le fidèle bénéficie seulement d'un abri précaire sans intimité. Leur robustesse leur permet en revanche de défier le temps, mieux que les chapelles toujours fragiles.



Le petit séminaire de Digne vers 1924

Un œil très exercé peut distinguer les deux clochetons de la chapelle à mi-pente de la colline de Saint-Vincent.

AD AHP, 8 Fi 118, fonds Goffi

⁸⁵ Michel LAGREE, *Religion et modernité, France, XIX^e-XX^e siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, p. 169-177. Leur construction répond à aussi un modèle, celui des rochers et grottes artificiels qui relèvent de l'art des jardins qui s'exprime depuis le XVIII^e siècle et que le romantisme renforce au XIX^e siècle.

Comment ces deux grottes s'inscrivent-elles dans l'espace dignois ? L'une est intimement liée à un établissement ecclésiastique et à un usage privé, la seconde s'intègre dans un circuit de chapelles placées au dos du séminaire – le petit séminaire est celui de l'Immaculée Conception ⁸⁶ –, bien connu des Dignois et des visiteurs sous le nom de circuit ou sentier des trois chapelles. Mais l'une et l'autre apparaissent dans un espace situé à l'écart du centre urbain, marqué par la nature plus que par la culture. Il n'est pas indifférent qu'elles s'insèrent dans un espace boisé. La chapelle Notre-Dame-de-Lourdes est bâtie à flanc de colline et présentait à l'origine deux clochetons, un en façade avant et un second à l'arrière.

La Vierge y est représentée de manière très conventionnelle, selon un archétype iconographique bien défini et facilement identifiable par les fidèles. Cette figuration sous forme de statue, fréquente en statue de dévotion, trouve sa place dans les intérieurs domestiques de l'époque.



La « grotte de Lourdes » de l'établissement religieux de Saint-Domin à Digne vers 1920

La statue de la Vierge Marie est visible en arrière-plan du cliché

AD AHP, 207 Fi 2549, fonds Eugène Vial, négatif souple 9,5 x 14,5 cm

⁸⁶ AD AHP, 2 Mi 4, *L'Ami de l'Ordre, Journal des Basses-Alpes*, n° 31, 30 juillet 1863 : remise des prix au « petit séminaire de l'Immaculée Conception ».

Qui a eu l'initiative de ces constructions ? Quelles sont les pratiques religieuses qui y sont associées ? La construction de la chapelle de la colline Saint-Vincent, vers 1870, reviendrait au chanoine Reymond⁸⁷, alors directeur spirituel du petit séminaire depuis 1868. Sa cloche porte alors l'inscription « Mgr Meirieu 1879 ». Deux messes matinales y étaient célébrées les samedis de mai et juin et une procession aux flambeaux s'y rendait à chaque fin du mois de mai, le mois de Marie. La chapelle était encore le but d'une grande procession chaque 8 décembre. Une dévotion individuelle s'y exerçait aussi, comme en témoignent les ex-voto des soldats de la garnison de Digne et divers témoignages. En 1958, elle est restaurée : sa voûte intérieure est désormais peinte en bleu ciel avec des bordures rouge et or. Mais sa seconde restauration en 1977 est vaine car peu de temps après, la chapelle est vandalisée : clocheton abattu, cloche volée, vitraux brisés par les plombs de carabine, portes arrachées⁸⁸... Elle est désormais abandonnée⁸⁹.

Quant à la reproduction de la grotte de Lourdes dans le périmètre de l'établissement Saint-Domin, aucune source ne permet de déterminer les circonstances de sa construction. Le fondateur de cet établissement, dont la mission est d'accueillir les femmes âgées seules et avec peu de ressources ainsi que des orphelines, est l'abbé Bayle, né à Digne en 1829 et mort à Paris en 1873. L'édifice est construit dans sa propriété durant les années 1860, au cours desquelles s'installent les religieuses de Notre-Dame-des-Anges⁹⁰. L'évêque évoque la fondation de ce nouvel établissement diocésain dans une lettre pastorale datée du 10 avril 1864. La publication hebdomadaire de *L'Ami de l'Ordre* présente cet établissement réservé à son ouverture aux femmes de plus de 50 ans, veuves ou demoiselles, souffrant d'infirmités, au prix d'une pension de 250 F⁹¹.

La grotte de Château-Garnier

L'église de la Nativité-de-Notre-Dame se trouve à Château-Garnier⁹², un hameau de la commune de Thorame-Basse. Elle est construite en 1859 « avec les deniers de la fabrique et le produit d'une souscription volontaire et de dons anonymes »⁹³.

L'église abrite une grotte dans l'angle nord-ouest de la nef, formé d'un rocher artificiel en pierre reconstituée recouverte d'un crépi. Dans cette grotte, est placée une statue de la Vierge, commandée au sculpteur toulousain Etienne Camus. À ses pieds est placée une autre statue représentant Bernadette agenouillée en prière.

Lydia Marie Ranguin – dite Lily – construit de ses propres mains cette grotte autour de 1950. Fille d'un maçon – menuisier l'hiver –, elle est née à Château-Garnier le 15 août 1907 – le jour de l'Assomption de la Vierge – du couple formé par Jules Romain, 25 ans, et Julie Sidonie Eléonore Daumas, 19 ans⁹⁴. Aînée d'une famille de six enfants, elle décède en 1986.

Un temps religieuse à Nice – peut-être chez les sœurs de l'Enfant-Jésus – et portant le nom de sœur Marie-Rose, Lydia Ranguin revient vivre à Château-Garnier pour des raisons médicales où

⁸⁷ Né à Digne le 15 avril 1826. Il est fait chanoine honoraire de la cathédrale de Fréjus alors qu'il est curé de Puimoisson en 1867. Il décède à Digne où il occupe la charge de vicaire général le 8 décembre 1900.

⁸⁸ Josette CHAMBONNET, « Les chapelles de Digne », *Le patrimoine religieux de la Haute-Provence*, n° 19, 1996, p. 20-24.

⁸⁹ https://recensement.patrimoine-religieux.fr/eglises_edifices/04-Alpes-de-Haute-Provence/4070-Digne-les-Bains/184664-ChapelleNotre-DamedeLourdes.

⁹⁰ Marie-Madeleine VIRE, *Centenaire de la mort de l'abbé Charles Bayle, fondateur de Saint-Domin*, 6 pages, sans date [1973].

⁹¹ AD AHP, 2 Mi 4, *L'Ami de l'Ordre*, Journal des Basses-Alpes, n° 16, 21 avril 1864.

⁹² En ce qui concerne l'église voir : <https://dossiersinventaire.maregionsud.fr/dossier/IA04002350> ;

en ce qui concerne la grotte voir : <https://dossiersinventaire.maregionsud.fr/dossier/IM04003010>.

⁹³ AD AHP, 1 O 482, Thorame-Basse, comptabilité communale, dossier de la construction d'une église (1853-1900) : en l'occurrence un dossier fort complet.

⁹⁴ AD AHP, 3 E 259/1087, Thorame-Basse, registre d'état civil, 1903-1912, consulté en ligne, p. 97. Les témoins sont François Roux, instituteur public, et Auguste Arnaud, maréchal-ferrant.

elle tient désormais une épicerie. C'est alors qu'elle entreprend de bâtir une représentation de la grotte de Lourdes, en utilisant des matériaux pris au-dessus de l'Adréchon. De même, elle aménage également en façade de sa maison une niche dans laquelle elle intègre une représentation de la Vierge de La Salette ⁹⁵.



Vierge de La Salette

La statue est insérée dans une niche de l'ancienne maison de Lily Ranguin, qui en est l'autrice.

Cliché François Bertin

Son prénom et sa date de naissance, son engagement personnel et sa forte croyance religieuse apportent autant d'explications à sa démarche de construire une reproduction de la grotte. Sa dévotion à la Vierge est réelle. Alors religieuse, elle écrit en mai 1940 à sa famille et évoque la situation de son frère Maurice (1914-1988), mobilisé tout comme son frère Louis :

« Nous avons aussi reçu une lettre de Maurice ; il va bien aussi espérons qu'il viendra lui aussi bientôt en perm mais avec ce qui se passe il suffit de sauver la France pour le moment. Il faut l'espérer car lorsqu'on prie au pied de la Sainte Vierge, on s'en retire avec la ferme espérance qu'elle sera sauvée » ⁹⁶.

⁹⁵ Informations communiquées par M. François Bertin, que je remercie vivement.

⁹⁶ Courrier de sœur Marie Rose à sa famille, 22 mai 1940 dans *Louis Ranguin, 19 décembre 1917-18 mai 1940*, 2020, p. 69 (https://www.culture-et-patrimoine-thorame-basse.fr/Louis-Ranguin_1917-1940.pdf).



La reproduction de la grotte de Lourdes dans l'église de Château-Garnier

© Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Inventaire général – Françoise Baussan



La famille Ranguin : parents et enfants dans les années 1930

Lydia Marie porte l'habit religieux. À sa droite, son frère Louis, né en 1917, combattant au 141^e d'infanterie alpine, est mort pour la France lors d'un bombardement le 18 mai 1940 dans l'Oise.

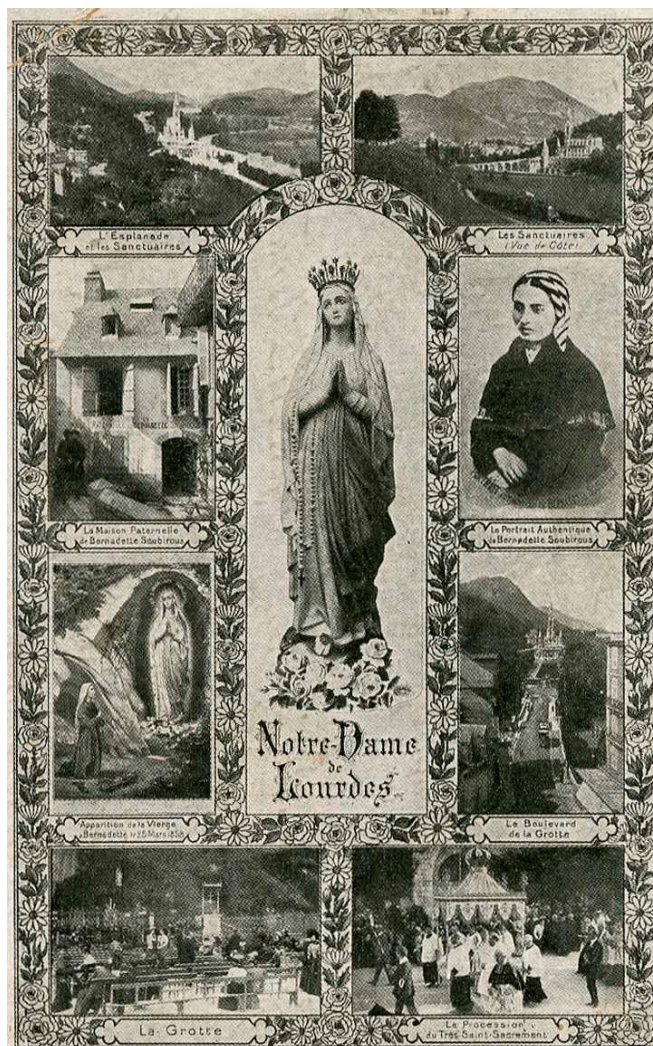
[Hommage à Louis Ranguin, mort pour la France - Culture & Patrimoine](#), d'après l'ouvrage *Louis Ranguin ; brave et dévoué, mort pour la France*

Les pèlerinages à Lourdes

Des pèlerinages à Notre-Dame-de-Lourdes sont organisés dans le diocèse. En 1883, l'évêque soutient les projets de plusieurs curés qui, en septembre, envisagent un pèlerinage. Il écrit :

« De tous côtés les pèlerins se rendent en foule à la grotte de Massabielle, témoin des entretiens de Marie avec la jeune Bernadette et des grâces sans nombre dont l'auguste Reine du Ciel a daigné récompenser la piété et la confiance de ceux qui venus l'invoquer en ce lieu béni.

Nos chrétiennes populations des Alpes pourraient-elles ne pas vouloir prendre part à ce concours ? Je ne saurais le croire »⁹⁷.



Carte postale : « Notre-Dame de Lourdes »

Une jeune enfant écrit en septembre 1911 depuis Lourdes à sa mère qui demeure à Mane : « Nous sommes tous arrivés en bon port. Il y a un monde fou. Nous avons déjà vu la basilique du Rosaire et la grotte ».

AD AHP, 2 Fi 3982

© Jean-Christophe Labadie

⁹⁷ *Semaine religieuse du diocèse de Digne*, 1^{er} juillet 1883, p. 303, circulaire de l'évêque Ange, Digne, 22 juin 1883.

Un pèlerinage est effectivement conduit par le vicaire de Manosque, l'abbé Saurin, qui regroupent 654 pèlerins. *La Semaine sainte* s'en fait l'écho :

« C'était un pèlerinage diocésain, dont son évêque bien-aimé, Monseigneur Vigne, prit la direction ; les enfants des Alpes visitaient la Vierge des Pyrénées ! Précédé de ses pèlerins et de ses prêtres en surplis, Monseigneur l'évêque de Digne descendit, dans l'après-midi, à la Grotte, y rallia les pèlerins de Nîmes, et les deux pèlerinages, unissant leurs cantiques provençaux et leurs cœurs, saluèrent la Vierge couronnée et firent dans la basilique une entrée solennelle »⁹⁸.

Les pèlerinages à Lourdes deviennent ensuite très réguliers. Dans une des éditions du *Manuel illustré des pèlerins de Notre-Dame de Lourdes*, un avertissement est adressé aux pèlerins bas-alpins :

« Ne faites pas de votre voyage à Lourdes une partie de plaisir, mais un vrai pèlerinage (avec confession et communion) qui attirera sur vous, sur vos familles, sur nos chères Alpes, la bénédiction de Dieu et les faveurs maternelles de la Sainte-Vierge. Priez beaucoup pour les vocations sacerdotales, dont notre diocèse a tant besoin⁹⁹ ».

Jean-Christophe Labadie



« Souvenir de Lourdes »

Médaille
commémorative du
pèlerinage national,
1901
Archives de la
communauté Sainte-
Madeleine de Marseille
à Ganagobie
© Région Provence-
Alpes-Côte d'Azur –
Inventaire général –
Jean-Pierre Garufi

⁹⁸ *Semaine religieuse du diocèse de Digne*, 23 décembre 1883, p. 607.

⁹⁹ AD AHP, 73 J 3, *Manuel illustré des pèlerins de Notre-Dame de Lourdes*, Lille, Desclée, de Brouwer et compagnie, avis. Celui-ci est suivi du texte du cantique *Prouvençau e catouli* : « Ce cantique, devenu célèbre, fut composé en 1875 pour le sanctuaire de ND de Provence. Au dernier couplet, la Sainte Vierge est comparée à une citadelle qui offre un abri contre l'ennemi ».

Lourdes et les objets de piété

Depuis le Moyen Âge, les sites de pèlerinages sont associés à la vente de souvenirs. Au XIX^e siècle, avec l'industrialisation des modes de production, le commerce des objets de piété prend de l'ampleur d'autant plus que, sous l'impulsion de Rome, les pèlerinages sont relancés. Lourdes, envahie par les « marchands du temple », est la référence en la matière.

Dès les premières apparitions de la Vierge à Bernadette Soubirous, alors qu'elles n'ont pas été encore reconnues officiellement par l'Église, des marchands ambulants mettent en place un commerce proposant l'eau de la source et des fragments du rocher de la grotte de Massabielle, des images, des médailles... L'autorisation officielle des pèlerinages, en janvier 1862 par l'évêque de Tarbes, accroît encore ce commerce situé aux abords du sanctuaire. En 1863, le clergé décide de créer un magasin. Celui-ci, installé dans la loge du gardien à proximité de la grotte, propose cierges, photographies, eau de la source, publications, chapelets. Un second magasin, situé dans la ville, géré lui aussi par les missionnaires de Notre-Dame de Garaison, est spécialisé dans la « bijouterie » (chapelets, médailles).



Image de piété : Notre-Dame de Lourdes

Estampe ; h : 71,5 cm ; la : 55 cm

Archives de la communauté Sainte-Madeleine de Marseille à Ganagobie
© Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Inventaire général – Jean-Pierre Garufi



< « **Souvenir de mon passage à la grotte bénie** »

Au verso : « En souvenir de notre maman. St François de Sales 29/1/58. »

Bouasse Jeune

Archives de la communauté Sainte-Madeleine de Marseille à Ganagobie

© Région Provence-Alpes-Côte d'Azur –

Inventaire général – Jean-Pierre Garufi

L'importance du nombre de pèlerins, 250 000 à 300 000 par an et jusqu'à 500 000 en 1883, et encore 1 300 000 pour le cinquantième anniversaire en 1908, va de pair avec le développement commercial de la ville. De nos jours, l'affluence des pèlerins situe le sanctuaire de Lourdes au troisième rang mondial des sanctuaires mariaux après celui d'Aparecida au Brésil et de Guadalupe au Mexique.

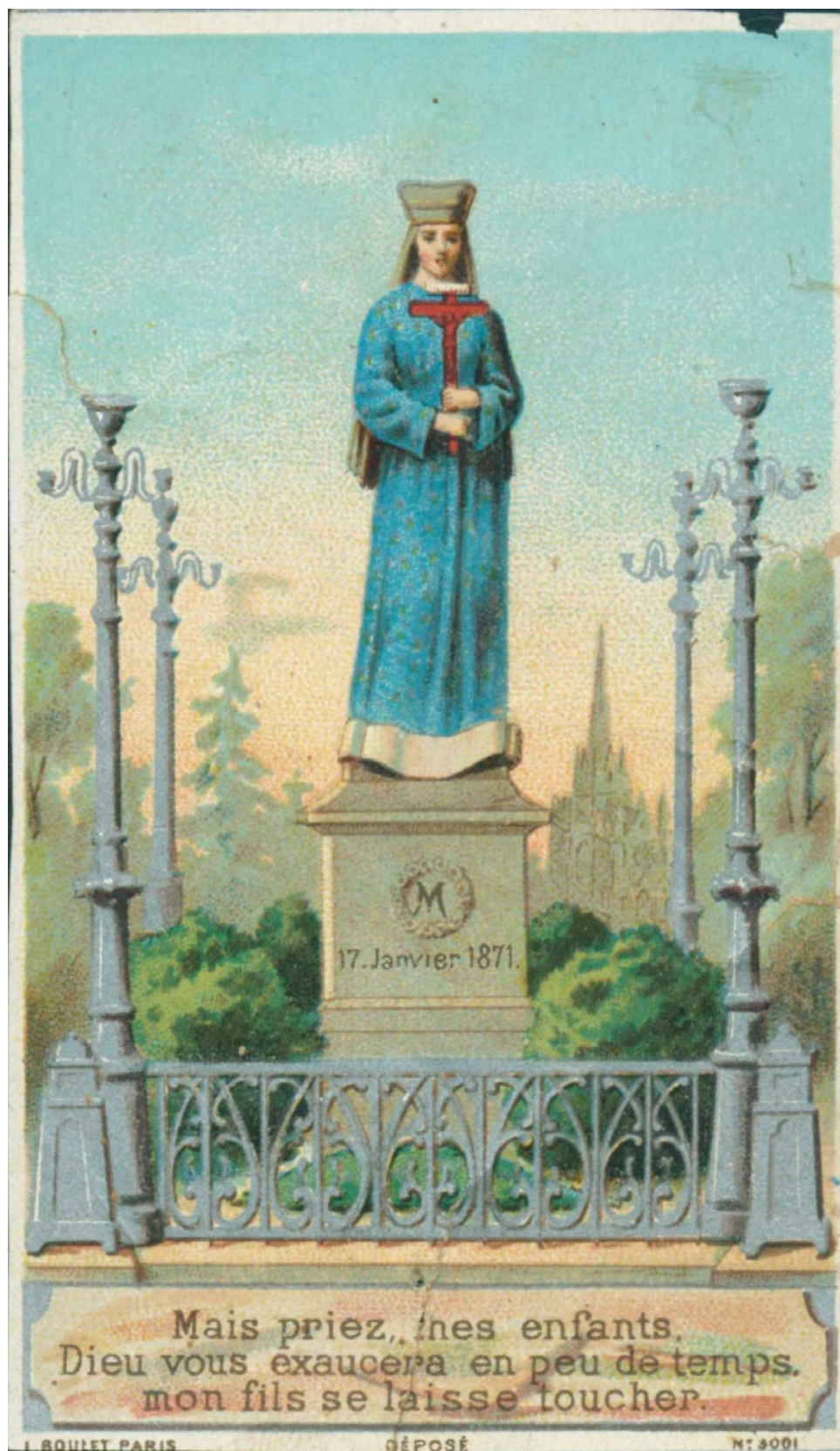
Pour répondre à toutes les bourses, ainsi qu'aux goûts et cultures de pèlerins venus du monde entier, les magasins d'objets de piété de la ville « basse » de Lourdes font preuve d'un mercantilisme débridé. Néanmoins, comme le remarquait Mgr Dalverny, ancien directeur des pèlerinages du diocèse de Nîmes, sans nier leur piètre qualité :

« Ces objets qui sont le plus souvent des cadeaux sont ceux du cœur [...], une fois ramenés et isolés dans leur contexte quand ils redeviennent objets de ferveur religieuse, ils retrouvent une force, une épaisseur capable de nous étonner. »

Marie-Christine Brillard

Pontmain





Carte de piété : Notre-Dame de Pontmain

« Mais priez mes enfants, Dieu vous exaucera en peu de temps, Mon fils se laisse toucher »

Archives de la communauté Sainte-Madeleine de Marseille à Ganagobie

© AD AHP, Sébastien Schmitt

L'apparition

Le soir du 17 janvier 1871, plusieurs enfants disent avoir vu la Vierge Marie dans le ciel étoilé de Pontmain (Mayenne), pendant plus de quatre heures. La « belle dame » est vêtue d'une robe bleue parsemée d'étoiles d'or, portant un couvre-chef noir évasé par le haut sur voile noir encadrant le visage. Puis entre ses mains, se montre un crucifix rouge, surmonté d'un petit écriteau blanc sur lequel est inscrit Jésus Christ. Le contexte est ici particulier : la Vierge apparaît comme protectrice de la guerre contre la Prusse puisque, au moment même de l'apparition, les troupes prussiennes, aux portes de Laval, se seraient retirées.

Mgr Wicart, évêque de Laval, nomme très rapidement une commission d'enquête, se déplace lui-même pour interroger les voyants, engage un procès canonique et le 2 février 1872 publie son jugement :

« Nous jugeons que l'Immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu, a réellement apparu le 17 janvier 1871 à Eugène Barbedette, Joseph Barbedette, Françoise Richer et Jeanne-Marie Lebossé dans le hameau de Pontmain ».

En 1918, Mgr Grellier sollicite de Rome l'office liturgique spécifique au sanctuaire, mais les pièces du procès instruit par son prédécesseur sont introuvables. Il décide donc d'instruire un second procès et rend un jugement similaire au premier.

L'église, construite entre 1873 et 1877, est élevée au rang de basilique mineure en 1908 ; la statue de Notre-Dame de Pontmain est couronnée en 1934.

Maïna Masson-Lautier

Carte de piété : Notre-Dame de Pontmain >

« Mais priez mes enfants, Dieu vous exaucera en peu de temps, Mon fils se laisse toucher »

Archives de la communauté Sainte-Madeleine
de Marseille à Ganagobie

© AD AHP, Sébastien Schmitt





L'iconographie

Cette fois encore, l'iconographie se construit autour de la description de l'apparition par les voyants : la « belle dame » est vêtue d'une robe bleue parsemée d'étoiles d'or, portant un couvre-chef noir évasé par le haut sur voile noir encadrant le visage. Puis entre ses mains, se montre un crucifix rouge, surmonté d'un petit écriteau blanc sur lequel est inscrit Jésus Christ.

Le 17 janvier 1872, le premier anniversaire de l'apparition est fêté par une foule immense de pèlerins et le curé « bénit devant eux une nouvelle statue, sculptée d'après les indications les plus précises des enfants »¹⁰⁰. En 1892, on trouve également mention d'une « nouvelle statue, modelée par un artiste de Bordeaux »¹⁰¹ bénite par Mgr Cléret. Deux statues sont en fait commandées : celle de la Vierge de l'Espérance, ou Vierge au sourire, celle de la Vierge aux larmes qui porte dans ses mains le crucifix sanglant.

Les reproductions sont très largement diffusées, en plâtre essentiellement. On trouve différents noms de sculpteurs Jean-Baptiste Barré ou M. Pommier et de fabricants diffuseurs tels que la Maison Raffl.

Maïna Masson-Lautier



< Oratoire de Notre-Dame de Pontmain

Plastique

H = 15 cm ; l = 7 cm

Collection privée

© AD AHP, Sébastien Schmitt

¹⁰⁰ Joséphine Marie de GAULLE, *Apparition du Pontmain : antécédents, apparition, pèlerinage et faveurs obtenues*, Lille et Paris, J. Lefort, 1873, p. 89.

¹⁰¹ ÉGLISE CATHOLIQUE, DIOCESE DE LAVAL, « Direction du pèlerinage de Pontmain », *Annales de Notre-Dame de Pontmain*, 1892, p. 71.



Carte de piété (détail)

Archives de la communauté Sainte-Madeleine de Marseille à Ganagobie

© AD AHP, Sébastien Schmitt

Un voyage dans le temps et l'espace, autour du thème de Marie et de ses apparitions : c'est ce que propose ce catalogue d'exposition. Une sélection d'objets du patrimoine des communes des Alpes-de-Haute-Provence mais aussi de l'abbaye de Ganagobie et du sanctuaire de Notre-Dame du Laus mène le voyageur depuis le Mexique, avec la Vierge de Guadalupe, jusqu'en Ubaye, au Laus dans les Hautes-Alpes puis à la rue du Bac à Paris, à La Salette en Isère, à la grotte de Lourdes et à Pontmain. Modestes ou précieux, ces objets portent une histoire des dévotions à découvrir dans ces pages.

ARCHIVES4
DÉPARTEMENTALES

**ALPES DE HAUTE
PROVENCE**
LE DÉPARTEMENT

**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
**Culture
Communication**
Direction régionale
des affaires culturelles
Provence-Alpes-Côte d'Azur

**CENTRE
DES
MONUMENTS
NATIONAUX**